

Biennale de
Luanda
Forum
panafricain
pour la culture
de la paix



UNESCO



BIENNALE DE LUANDA
Forum panafricain pour la culture de la paix
Luanda (Angola) 18-22 septembre 2019

RAPPORT PRELIMINAIRE



INTRODUCTION

La première édition de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix », organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union africaine (UA) et le Gouvernement de la République d'Angola, s'est tenue à Luanda (Angola), du 18 au 22 septembre 2019.

La Biennale de Luanda s'inscrit dans le droit fil du Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » de 2013. Elle fait suite à la décision 558/XXIV, adoptée en 2015, de la 24^{ème} session de l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine demandant à la Commission de l'Union africaine d'œuvrer à son organisation, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République d'Angola. Un Accord de fonds en dépôt (505.215 dollars des Etats-Unis) a été signé, en décembre 2018, entre l'UNESCO et le Gouvernement de l'Angola pour la réalisation des activités de la Biennale.

La Biennale de Luanda a pour objectif général de faire grandir le Mouvement panafricain en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence par la mise en place d'un partenariat multipartite (gouvernements, société civile, communauté artistique et scientifique, secteur privé et organisations internationales). Cette initiative renforce la mise en œuvre des Objectifs du développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies, plus particulièrement les objectifs 16 et 17, et des Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier : « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ». La Biennale participe, par ailleurs, à la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021) visant à apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines.

APERÇU GENERAL DE LA PARTICIPATION A LA BIENNALE

La première édition de la biennale de Luanda s'est articulée autour de 3 axes :

- Forum des partenaires – Alliance pour l'Afrique
- Forums thématiques : Forums d'idées, des jeunes et des femmes
- Festival des cultures

La cérémonie officielle du lancement de la Biennale de Luanda s'est tenue le 18 septembre 2019 en présence de trois Chefs d'Etat, du Président de la Commission de l'Union africaine, de la Directrice générale de l'UNESCO et du Prix Nobel de la paix 2018. Elle s'est achevée le 22 septembre par une cérémonie officielle de clôture et par un concert réunissant des grands noms de la musique angolaise et d'autres artistes internationaux.

A la cérémonie d'ouverture a été honorée par la présence de : S. Exc. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola ; S. Exc. M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali et Champion de l'Union africaine pour la culture ; S. Exc. M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie et Président de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe; S. Exc. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine ; Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO et M. Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018.

Le pays hôte était également représenté à la Biennale par S. Exc. Mme Carolina Cerqueira, Ministre d'Etat pour les Affaires sociales, S. Exc. Mme Faustina Fernandes Inglês de Almeida Alves, Ministre de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme ; S. Exc. M. Manuel Domingos Augusto, Ministre des affaires étrangères ; S. Exc. Mme Maria da Piedade de Jesus, Ministre de la culture et Présidente de la Commission interministérielle de la Biennale de Luanda ; S. Exc. Mme Maria do Rosário Bragança Sambo, Ministre de l'enseignement supérieur, de sciences et technologie ; S. Exc. Mme Maria Antonieta J.S. Baptista, Ministre de la pêche et de la mer ; S. Exc. M. Joao Melo, Ministre

de la communication ; S. Exc. Mme Maria Candida Teixeira, Ministre de l'éducation et Présidente de la Commission nationale angolaise pour l'UNESCO ; S. Exc. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO ; S. Exc. M. Francisco Cruz, Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Angola auprès de l'Ethiopie et Représentant auprès de la CUA et S. Exc. M. Sérgio Luther Rescova, Gouverneur de la province de Luanda. D'autres Membres du gouvernement étaient présents à la cérémonie d'ouverture.

Outre le Président de sa Commission, l'Union africaine était représentée par S. Exc. Mme Amira El Fadel, Commissaire aux affaires sociales et S. Exc. Mme Josefa Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture. On a remarqué aussi la présence de S. Exc. Mme Madame Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, Ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits (FemWise-Africa), qui fait partie de l'architecture de Paix et Sécurité de l'Union africaine.

L'UNESCO était également représentée par M. Firmin Edouard Matoko, Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures et Mme Shamila Nair-Bedouelle, Sous-Directrice générale pour les Sciences naturelles, M. Moez Chakchouk, Sous-Directeur général pour la Communication et l'information, ainsi que les Directeurs et Chefs de bureaux du réseau hors Siège de l'UNESCO en Afrique et les responsables des bureaux exécutifs des secteurs de l'éducation, de la culture, des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales et humaines au Siège.

En dehors du pays hôte, les pays suivants étaient représentés à la Biennale par des délégations officielles, comprenant des Membres de Gouvernement : Cabo Verde, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Mali, Maroc, Namibie, République du Congo, République Démocratique du Congo, Portugal et Rwanda. Etaient présents : S. Exc. M. Fernando Elísio Freire de Andrade, Ministre d'Etat, Ministre des affaires parlementaires, représentant le Président du Cabo Verde ; S. Exc. M. Moumin Hassan Barreh, Ministre des affaires musulmanes, de la culture et des biens waqfs de Djibouti ; S. Exc. Mme Inas Abdel Dayem, Ministre de la culture de l'Egypte ; S. Exc. Mme Bezunesh Meseret, Ministre d'Etat, Ministre de la culture de l'Ethiopie ; S. Exc. M. Clément Engonga Nguema Onguene, 1^{er} Vice Premier Ministre, Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des sports, Président de la Commission nationale pour l'UNESCO de Guinée Equatoriale ; S. Exc. Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, Ministre de la culture du Mali ; S. Exc. M. Mohamed Sajid, Ministre du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale du Maroc ; S. Exc. M. Martin Andjaba, Ministre de l'éducation, des arts et de la culture de Namibie ; S. Exc. M. Augusto Santos Silva, Ministre des affaires étrangères du Portugal ; S. Exc. M. Dieudonné Moyongo, Ministre de la culture et des arts de la République du Congo et S. Exc. Mme Esperance Nyirasafari, Ministre de la culture du Rwanda.

Des nombreux ambassadeurs auprès de l'UNESCO et en Angola, des représentants de l'Union africaine, des directeurs et autres responsables du Siège de l'UNESCO et des bureaux hors Siège et des fonctionnaires de l'Angola étaient également présents (**annexe 5**).

En dehors de l'Union africaine et de l'UNESCO, les organisations internationales et agences des Nations Unies suivantes étaient représentées : Union européenne (UE), Banque africaine de développement (BAD), Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ONU-Femmes, Organisation internationale pour les migrations (IOM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNDC) en Ethiopie, Bureau du Coordinateur résident des Nations Unies en Angola, Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Haut-Commissariat aux droits de l'Homme au Mali, Université de la paix des Nations Unies et le bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs.

Etaient présents aussi de nombreux autres représentants du monde du sport, de la musique et des arts, parmi lesquels : Didier Drogba, Vice-président de l'association *Peace and Sport* ; A'Salfo, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et Commissaire général du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Côte d'Ivoire) et Alphadi, Artiste de l'UNESCO pour la paix, Président du Festival international de la mode en Afrique (Niger).

Parmi les représentants du secteur privé, figuraient les partenaires officiels de la Biennale, ENI, Banco BNI et Total Angola, le transporteur officiel Royal Air Maroc ainsi que Phoenix TV Groupe multimédia, Groupe Weidong et Groupe Africa Development Solutions. Des transporteurs sponsors : TAP Air Portugal, TAAG et Ethiopian Airlines ainsi que des sponsors (catégorie Or) ont également soutenu l'événement, à savoir : Aceria de Angola, Multieventos, Unitel, Grupo Boavida, Noble Group, Niodior, Refriango, RCN, Kikovo, Grupo Arena, Cooperativa de credito, Tegma-Su et Planalto do Kinu.

La Biennale s'est déroulée sur quatre sites : le Centre de conventions de Talatona pour la cérémonie d'ouverture ; le Mémorial Antonio Agostinho Neto pour le Forum des partenaires et les Forums thématiques ; la Fortaleza Sao Miguel de Luanda pour le Festival des cultures et la « Marginal de Luanda » pour le village marocain et le concert de clôture.

Dans tous les événements, la Biennale a compté avec la présence de:

- *Cérémonie d'ouverture* : environ cinq cent (500) personnes, avec retransmission sur le site du Mémorial (environ 400 personnes).
- *Forum des partenaires et Forums thématiques* : environ six cent (600) personnes par jour, dont la moitié en provenance d'autres pays que le pays hôte, et la mobilisation de cent seize (116) panélistes et modérateurs en provenance de soixante-deux (62) pays dont quarante-cinq (45) pays africains et dix-sept (17) non africains (**annexe 3**).
- *Festival des cultures* : 16 pays (Afrique du Sud, Angola, Belgique, Brésil, Cabo Verde, Corée du Sud, Cuba, Egypte, Ethiopie, Italie, Kenya, Namibe, Mali, Maroc, Portugal et Rwanda) avec une présence de plus de 200 artistes et groupes musicaux et de 15.000 visiteurs.
- Concert de clôture : plus de 50 artistes de l'Angola, de l'Egypte, de la Namibie et de l'Afrique du Sud et un public d'environ 7000 spectateurs.

D'après les données des services d'émigration angolais, environ **500 personnes** ont débarqué à l'aéroport de Luanda dans le cadre de la Biennale entre le 16 et le 23 septembre 2019.



I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Présidée par S. Exc. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola – en présence de S. Exc. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA et de Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO –, la cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence, notamment, de M. Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, et de leurs Exc. Messrs Ibrahim Boubacar Keïta et Hage Geingob, Présidents de la République du Mali et de la République de Namibie respectivement.

Prenant la parole en premier, S. Exc. Mme Maria da Piedade de Jesus, Ministre de la culture de la République d'Angola, tout en souhaitant la bienvenue aux différents distingués invités, participants et délégations, a appelé à une union des Africains par la mutualisation des efforts et des volontés pour la promotion et la construction d'une culture de la paix en vue du développement durable du continent. Cet appel est plus précisément une adresse en direction des dirigeants, des intellectuels, des étudiants et chercheurs, entre autres, aux fins du renforcement de leur interaction dans la recherche et la mise en œuvre de meilleures solutions pour l'instauration d'une paix durable en Afrique.

M. Denis Mukwege, dans sa conférence inaugurale, a souligné que « la culture de la paix doit être au centre de notre attention, et ce tant à l'échelle individuelle que collective » tout en rappelant qu'il faut en puiser les ressources nécessaires dans le riche patrimoine matériel et immatériel africain, trop souvent méconnue et peu exploité ; patrimoine culturel dont la Charte de Kurukan Fuga ou du Mandé est l'un des symboles forts. En somme, il a soutenu que la culture de la paix en Afrique doit être avant tout une réappropriation par les Africains de leur propre patrimoine culturel.

Inaugurant la séquence proprement dite du lancement officiel de la 1^{ère} édition de cette Biennale de Luanda, S. Exc. M. Moussa Faki Mahamat, en rappelant « le regain d'un extrémisme violent et d'une intolérance religieuse dans certaines régions du continent », a indiqué qu'en Afrique « l'aspiration à la paix est plus grande que partout ailleurs ». Aussi, cette 1^{ère} édition de la Biennale de Luanda devrait, selon lui, être l'opportunité d'une évaluation de l'état de la paix sur le continent et d'une définition des moyens de sa culture et de sa pérennisation. Comme moyen de prévention de nouvelles menaces sur la paix et la sécurité sur le continent, le Président de la Commission de l'UA a mis en exergue le « renforcement de la gouvernance » au niveau régional mais également international.

A son tour, Mme Audrey Azoulay a salué l'engagement du Président de la République d'Angola pour avoir fait de Luanda, la capitale de la paix du fait des leçons tirées d'une guerre civile mais aussi du fait d'avoir servi de cadre, le 21 août dernier, à la signature d'un accord d'entente entre le Rwanda et l'Ouganda. Rappelant la naissance, en 1989, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), du concept de « Culture de la paix », la Directrice générale de l'UNESCO a affirmé que, trente ans après, « nous avons appris [...] qu'il n'est de résilience et de protection durable de la paix que par les sociétés elles-mêmes. Les mécanismes visant à protéger la paix par le sécuritaire seulement ont montré leurs limites. Ces mécanismes sécuritaires sont nécessaires mais jamais suffisants. » C'est pourquoi cette Biennale met en exergue non seulement l'éducation et la culture comme moyens de prévention des violences et de résolution des conflits mais également l'implication de la société civile. Elle a enfin relevé que l'ambition de la Biennale est aussi d'encourager la « mobilisation du plus grand nombre de partenaires publics et privés » pour un investissement dans l'éducation, la culture, les sciences, dans la durée et à hauteur des attentes.

Succédant à la Directrice générale de l'UNESCO, S. Exc. M. Hage Geingob a affirmé : « La bannière de la Biennale de Luanda nous indique clairement pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Elle met en valeur les jeunes qui sont l'essence même de l'avenir de l'Afrique : investir en eux, leur donner la possibilité d'apprendre, de travailler et de contribuer au développement de l'Afrique est essentiel pour la promotion de la culture de la paix. Cette image fait également référence à la technologie du 21^{ème} siècle, soulignant l'importance d'investir dans ce domaine afin de permettre à

l'Afrique de se développer et de devenir un acteur mondial indépendant et compétitif. La bannière montre en outre des jeunes femmes habillées de vêtements traditionnels, nous rappelant la nécessité d'investir et de reconnaître le rôle clé que jouent les femmes dans la paix et le développement en Afrique. Il est nécessaire de chérir, de respecter, de valoriser et de préserver notre patrimoine culturel riche, diversifié et unique : autant d'éléments clés pour la préservation de la paix. Et enfin, nous voyons ces jeunes femmes et la dame plus âgée se regarder les unes les autres, ce qui souligne le sens de la communauté, de la solidarité, du collectif : ce qui nous caractérise en tant qu'Africains et nous permet de vivre en harmonie, les générations jeunes et plus âgées construisant ensemble prospérité et paix en Afrique. Oui, c'est cela la culture de la paix. »

Champion de l'Union africaine pour les arts, la culture et le patrimoine, S. Exc. M. Ibrahim Boubacar Keïta a préalablement salué « le bel exemple de résilience » dont le peuple d'Angola et ses dirigeants témoignent en surmontant « les handicaps nés des traites négrières d'abord, de la colonisation ensuite, et d'une longue guerre civile ». Il a ensuite souligné que la culture de la paix ne triomphera qu'à condition d'admettre qu'elle est d'abord une culture de la relation entre paix, démocratie et développement ; d'affirmer l'exigence d'une « fraternité humaine » à la fois à l'intérieur de ses frontières et hors de ses frontières ; et de faire de la paix un comportement qui privilégie la négociation et le compromis comme modes de résolution des différences et des différends. Il a terminé son allocution en exprimant « le vœu que la Biennale de Luanda soit le lieu de l'affirmation que le destin de l'Afrique » est entre les mains de ses enfants, le lieu de la réaffirmation de la détermination à faire des ressources naturelles, culturelles et humaines les piliers de l'édification de l'Afrique que veut l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Lançant officiellement la Biennale, en sa 1^{ère} édition, S. Exc. M. João Manuel Gonçalves Lourenço s'est préalablement félicité de l'étroite collaboration du Gouvernement angolais avec l'Union africaine et l'UNESCO. « Espace privilégié pour la promotion de la diversité culturelle et de l'unité africaine », la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix » est « une plateforme unique pour les gouvernements, la société civile, la communauté artistique et scientifique, le secteur privé et les organisations internationales pour discuter et définir des stratégies de prévention de la violence et des conflits » en vue de la construction d'une paix durable. De cette dynamique inclusive, il s'est notamment réjoui de la participation des jeunes d'Angola, d'Afrique et des diasporas comme gage d'une émergence, à l'occasion des échanges, d'idées novatrices pour la résolution des problèmes socio-économiques auxquels l'Afrique est confrontée. Dans le cadre de l'agenda de l'UA portant promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, le Président de la République d'Angola a saisi cette opportunité pour rappeler que l'un des objectifs est de « Faire taire les armes d'ici 2020 ». Pour la réalisation dudit objectif, il a invité à puiser l'inspiration dans le panafricanisme.

Après l'inauguration officielle de la 1^{ère} Edition de la Biennale de Luanda, les Chefs d'Etat, le Président de la Commission de l'Union africaine et la Directrice générale de l'UNESCO se sont retrouvés afin d'approfondir leurs échanges, dans un panel de haut niveau modéré par Mme Georja Calvin-Smith, journaliste de la chaîne de télévision française d'information internationale en continu, France 24 et M. Amilcar Xavier, journaliste de la Télévision publique angolaise (TPA).

Pour montrer l'importance d'investir dans les sciences et les jeunes, ainsi que la nécessité de créer des partenariats intelligents comme moyen de construction de la paix et du développement, les participants ont été témoins de la signature d'un accord entre le gouvernement de la République d'Angola et l'UNESCO, d'un montant de 50 millions de dollars des Etats-Unis, pour financer le programme national de formation doctorale en sciences, technologie et innovation, dont bénéficieront 165 jeunes doctorants entre 2020 et 2027.

La session du matin s'est conclue par la remise de fleurs de la paix par de jeunes enfants aux membres de la table d'honneur.

II. FORUM DES PARTENAIRES – ALLIANCE POUR L’AFRIQUE

Faire en sorte que la construction démocratique de l’Afrique se consolide sur des bases humanistes, sociales, culturelles et économiques durables, telle est l’ambition commune autour de laquelle ce forum s’est constitué en vue de mobiliser divers partenaires en les engageant dans des projets et initiatives au service de la paix et d’un développement durable pour le continent, ses populations et ses diasporas. Ce 1^{er} Forum des partenaires s’est ainsi imposé comme un véritable temps fort de la Biennale de Luanda, en se positionnant comme *une Alliance pour l’Afrique*.

Il s’est déroulé en cinq parties :

1. La signature d’un Accord entre l’UNESCO et l’Angola pour la formation doctorale, en présence des Chefs d’Etat durant la cérémonie d’ouverture
2. Des déclarations d’engagement
3. Trois panels de discussion
4. Des « Rencontres des partenaires » entre les bureaux hors Siège, les Secteurs de l’UNESCO et les partenaires
5. Clôture du Forum des partenaires

II.1. Signature de l’Accord pour la formation doctorale sur la vulnérabilité côtière en Afrique centrale

La Directrice générale de l’UNESCO, Mme Audrey Azoulay et son Excellence Mme Maria do Rosário Bragança Sambo, Ministre de l’éducation supérieur, des sciences et technologie, au nom du Gouvernement de la République d’Angola, on signé un accord de projet de cinquante (50) millions de dollars des Etats-Unis ; une initiative sous-régionale pour le renforcement de la capacité institutionnelle dans les sciences océaniques et la lutte pour réduire la vulnérabilité du littoral africain, qui est une source de conflit, contribuant à la vulnérabilité économique et sociale, en particulier dans l’ère des changements climatiques.

II.2. Déclarations d’engagement

Trois partenaires de l’UNESCO ont témoigné de leur engagement et souligné l’impact de l’Organisation, en tant que partenaire stratégique. Il s’agit de :

- la République de Guinée Equatoriale, qui a annoncé un financement supplémentaire de cinq (5) millions de dollars des Etats-Unis pour que l’UNESCO appuie la réalisation de l’Université afro-américaine d’Afrique centrale (AAUCA) ;
- la Banque africaine de développement (BAD), qui a réaffirmé son engagement notamment dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles ;
- Phoenix TV (Hong Kong/Chine), groupe multimédia, qui a aussi réaffirmé son engagement et dont la reconduction du partenariat avec l’UNESCO a été signé le 3 septembre 2019.

II.3. Panels de discussion

Ces panels ont rassemblé des entreprises privées et publiques, des Etats membres africains et non africains, des agences de coopération bilatérales, des banques de développement, des fondations philanthropiques, des communautés économiques régionales et des organisations internationales, culturelles et sportives. La diversité des partenaires présents souligne l’ampleur de l’engagement international en faveur de la paix en Afrique et le rôle fondamental de l’UNESCO.

Les panels ont été précédés par une introduction de M. Firmin Edouard Matoko, Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures et de S. Exc. Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Ambassadeur, Déléguée permanente de la République du Gabon auprès de l’UNESCO et

Présidente du Groupe Afrique. Les deux orateurs ont accueilli les partenaires et les ont remercié pour leur disponibilité et le soutien apporté à la Biennale de la culture de la paix, en réitérant l'importance cruciale de la création de cette alliance pour la paix et le développement en Afrique.

II.3.1 Le rôle des organisations des Nations Unies, des organisations internationales et des banques de développement

Modéré par Mme Audrey Pulvar, Journaliste, Fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a vu la participation de :

- S. Exc. M. Tomas Ulicny, Ambassadeur, Chef de la délégation européenne en Angola ;
- S. Exc. M. Yang Shen, Ambassadeur, Délégué permanent de la République populaire de Chine auprès de l'UNESCO ;
- S. Exc. M. Ibrahim Albalawi, Ambassadeur, Délégué permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'UNESCO ;
- Mme Stéphanie Gottwald, Juge XPRIZE et Professeur de linguistique et d'alphabétisation, Université Tufts, Etats-Unis d'Amérique ;
- M. Dominique Roland, Directeur du Centre des Arts, Enghien les bains.

Les intervenants représentés dans ce panel ont rappelé que l'Afrique demeure pour les entités qu'ils représentent une priorité et ont réaffirmé que l'engagement de leurs institutions à accompagner l'Afrique dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Dans ce cas, plusieurs d'entre eux entendent prendre davantage en compte la culture endogène africaine, essentielle pour faire face aux mutations et engager une véritable transformation vers une culture de paix. Dans cet esprit, il a été relevé que la préservation de l'identité des peuples autochtones est un facteur clé, pour beaucoup de pays africains, de promotion et reconnaissance, en leur sein, de la diversité culturelle et de construction et consolidation de la paix sociale.

Les panélistes ont relevé le rôle essentiel des femmes dans la prévention et le règlement des conflits en Afrique. Les gouvernements africains doivent être sensibilisés à l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'inclusion des femmes et leur participation dans les processus de paix sont nécessaires à leur pérennisation.

Les panélistes se sont dits, par ailleurs, disposés à accompagner les gouvernements africains à faire de l'éducation et de la formation des priorités de façon à tirer profit du potentiel démographique des jeunes du continent en renforçant, notamment leur employabilité et leur rôle déterminant dans la construction de la paix.

En matière de résilience et d'inclusion sociale des villes africaines, il a été soulignée la contribution du réseau des villes créatives de l'UNESCO, identifiant la créativité comme un facteur stratégique du développement urbain durable.

La session a retenu, au titre de recommandation pour :

Les organisations du système des Nations Unies, les banques de développement et les autres organisations multilatérales à continuer de promouvoir les initiatives visant à promouvoir la culture de la paix en tant qu'élément indispensable à l'appui des efforts déployés par les gouvernements pour parvenir à un développement socio-économique inclusif et durable.

II.3.2 Le rôle du secteur privé, des fondations et des médias

Modéré par Mme Audrey Pulvar, Journaliste, Fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a vu la participation de :

- M. Guido Brusco, Vice-Président exécutif ENI pour la région subsaharienne ;
- M. Danrui Wang, Président de Weidong Group ;
- M. Samba Bathily, Fondateur du Groupe Africa Development Solutions ;
- M. Didier Drogba, Vice-Président de l'organisation Peace and Sport ;
- M. Olivier Juny, Directeur général de Total Angola ;
- Mme Eva Cortez, représentant le Directeur exécutif de Banco BNI, Angola.

Plusieurs panélistes ont évoqué la richesse de l'Afrique en ressources naturelles mais aussi le manque d'infrastructures pour en permettre l'exploitation, alors que la pauvreté est souvent liée au manque d'énergie. Le besoin en énergie pousse, cependant, d'importants groupes pétroliers en Afrique à diversifier leurs activités de production d'énergie, notamment en réponse au réchauffement climatique. Conscients de la nécessité d'une diversification et d'un virage vers des sources d'énergie durables, de nombreux acteurs s'y attèlent en pariant sur le solaire, exploitant ainsi l'opportunité du continent le plus ensoleillé du monde. En permettant l'accès aux services de base, l'électrification rurale, la réduction de l'exode rural et de la fracture sociale, la création des emplois, notamment au bénéfice de la jeunesse, le solaire contribue à la paix.

Par ailleurs, les nouvelles technologies, le numérique et l'intelligence artificielle, dorénavant axes essentiels de développement pour l'Afrique, répondent à une demande de plus en plus forte des Etats et de leur jeunesse : croissance technologique participant de l'éducation et de la formation dont le rôle est fondamental pour une culture de la paix.

Acteurs importants du secteur privé, les banques, pariant sur les challenges du marché financier, s'engagent dans le développement durable en finançant des projets culturels et sociaux promouvant la paix.

Vecteurs de promotion de la culture de la paix, le sport, dans le contexte de flux migratoires et de délinquance, véhicule des messages forts du vivre-ensemble ; et les médias ont la responsabilité d'avoir un impact positif, particulièrement sur les jeunes, pour changer les comportements et les codes. Le changement pour une culture de paix sur le continent nécessite des efforts conjugués des gouvernements, des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile.

La session a retenu, au titre de recommandation pour :

Le secteur privé, à élargir sa collaboration avec le secteur public, renforçant ainsi les partenariats public-privé et renforçant en particulier la collaboration avec l'UNESCO, afin de faciliter la mise en oeuvre de programmes novateurs et complets pour la promotion de la culture de la paix.

II.2.3 Réseaux d'organisations de la société civile et des festivals culturels

Modéré par Mme Audrey Pulvar, Journaliste, Fondatrice et PDG d'African Pattern, ce panel a vu la participation de :

- M. Yacouba Konaté, Directeur général du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) ;
- M. Ardiouma Soma, Délégué général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) ;
- M. Seidnaly Sidhamed, dit « Alphadi », Artiste de l'UNESCO pour la paix - Président du Festival International de la Mode en Afrique (FIMA) ;

- M. A'Salfo, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO - Commissaire général du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA) ;
- M. Frédéric Jacquemin, Directeur général AFRICALIA ;
- M. Jean Noël Loucou, Secrétaire permanent du Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une Culture de la Paix ;
- M. Ekene Johnpaul Ikwelle, Président du Réseau panafricain des Jeunes pour une Culture de la Paix.

Pour ce panel, la créativité est au cœur de l'Afrique et les arts constituent la forme la plus vivante de son expression. Qu'ils se déclinent en musique, en mode ou en peinture, les arts, puissante forme de dialogue, délivrent des messages forts aux populations et notamment aux jeunes qui s'identifient à des artistes et à des marques. Les artistes ont, conséquemment, l'obligation de transmettre des messages de paix, d'unité et de justice. Certains artistes africains essaient déjà des messages, dans leurs pays, appelant à la réconciliation nationale ou promouvant le développement durable, la lutte contre le réchauffement climatique, etc., apportant ainsi leur pierre à la construction et à la consolidation d'une culture de la paix et de la non-violence.

Constitutif des arts, le cinéma peut, en effet, s'avérer également un puissant amplificateur de la paix et de la stabilité. Il y a un patrimoine cinématographique important en Afrique avec une vitrine variée. Le développement de l'Afrique et sa stabilité passeront, en conséquence, par le développement constant des industries culturelles et artistiques. La créativité en ce domaine est, en outre, une formidable source pour une économie croissante, car derrière les arts il y a également un développement économique par la création d'emplois, notamment.

La créativité de l'Afrique est aujourd'hui reconnue sur le plan mondial, les savoir-faire ancestraux de l'art africain ayant depuis longtemps influencé le monde. L'appropriation par les jeunes de leur culture et de leurs traditions pour la promotion et le développement des industries culturelles et artistiques peut ainsi être un facteur de fixation et de lutte efficace contre l'émigration économique. La jeunesse est une opportunité pour l'Afrique, à condition de la préparer par la formation, entre autres, à la citoyenneté et de favoriser une culture d'échanges et de dialogue entre jeunes du continent.

La session a retenu, au titre de recommandation pour :

Les gouvernements africains à mettre en place des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes femmes, des jeunes et des peuples autochtones, et à la contribution des artistes à la construction de la paix en vue de l'opportunité offerte par les arts pour le soutien à la réconciliation et à l'unité africaines.

II.4. Rencontres avec les Partenaires

Deux « Rencontres des partenaires » avaient pour but de permettre des échanges entre les Chefs et les Directeurs de bureaux hors Siège, leurs équipes et des partenaires anciens, nouveaux ou potentiels de l'UNESCO.

Afin de participer à ces échanges, il fallait s'enregistrer en ligne et prendre des rendez-vous précis. Cent soixante-douze (172) personnes ont ainsi manifesté l'intérêt de rencontrer les bureaux hors-Siège. Pour préparer les échanges, soixante (60) fiches projets ont été élaborées par les bureaux hors Siège ; lesquelles fiches projets étaient réparties comme suit :

- Région Afrique du Nord : 14 fiches projets
- Région Afrique de l'Est : 9 fiches projets

- Région Afrique de l’Ouest : 17 fiches projets
- Région Afrique centrale : 6 fiches projets
- Région Afrique australe : 8 fiches projets
- Multi-régions : 6 fiches projets

Bien que ces échanges ne se sont pas matérialisés pendant la Biennale, dû à des reprogrammations, les projets réunis offrent d’énormes opportunités à exploiter pour la suite des discussions avec les partenaires au niveau national ou régional.

II. 5. Clôture du Forum des Partenaires

Ce 1^{er} Forum des partenaires a permis de mettre en exergue l’intérêt d’un partenariat multi-acteurs soucieux de l’avenir du continent africain, conscient de ses richesses et des enjeux qu’il représente. Il a permis des échanges forts entre les organisations internationales, les ONG, les banques de développement, les gouvernements, le secteur public et le secteur privé. Les femmes, les jeunes, les arts, l’innovation sont au cœur du développement des objectifs de développement durables en Afrique, de l’Agenda 2063 de l’Union africaine et de la culture de la paix.

C’est la responsabilité de l’UNESCO, à travers ses deux (2) priorités (l’Egalité des genres et l’Afrique) et à travers ses programmes pour les jeunes, d’accompagner les gouvernements et la société civile vers les mutations dont l’Afrique a besoin pour son développement durable et sa stabilité.

La clôture du Forum des partenaires a réuni :

- M. Mohamed Djelid, Directeur adjoint, Bureau de la planification stratégique, UNESCO ;
- M. Firmin Edouard Matoko, Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO ;
- Mme Angela Martins, Cheffe Division Culture, Département des Affaires sociales de la Commission de l’Union africaine ;
- S. Exc. M. Aguinaldo Guedes Cristóvão, Secrétaire d’Etat à la culture, Angola.

III – FORUMS THEMATIQUES

Cet axe a été constitué de trois forums : Forum des idées, Forum des jeunes et Forum des femmes.

Avec un total de 11 modérateurs, ces différents forums ont mobilisé des experts compétents, 84 au total répartis comme suit :

- Forum des idées : vingt-cinq (25) panélistes
- Forum des jeunes : douze (12) panélistes
- Forum des femmes : quinze (15) panélistes
- Sessions parallèles : vingt-deux (22) panélistes

En dehors des jeunes d’Angola, le Forum des jeunes a vu la participation de 58 jeunes en provenance de 41 pays africains et de la diaspora : Afrique du Sud, Benin, Botswana, Burundi, Canada, Cameroun, Côte d’Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Etats-Unis d’Amérique, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Ile Maurice, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

III.1 – Forum des idées

Sous le thème général « Construire et pérenniser la paix en Afrique : un mouvement multi-acteurs », le Forum des idées est une plate-forme de réflexions, de débats, d'échanges et de partage d'expériences et de bonnes pratiques constituée des sessions thématiques suivantes :

1. Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation ;
2. Prévention des conflits autour des ressources naturelles ;
3. Pour n'oublier personne : promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique ;
4. L'Afrique globale : exploration de la présence africaine dans le monde ;
5. Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique.

En complément à celles-ci, des sessions thématiques parallèles à celles du Forum des idées ont été organisées avec pour cibles des publics spécifiques :

1. Faire face aux problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe ;
2. Etat de la paix et de la sécurité en Afrique ;
3. Financement durable des réserves de la biosphère en Afrique – AfridioFund ;
4. Appropriation de l'Initiative sous-régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale ;
5. Réflexions sur l'intégration des personnes d'ascendance africaine et les migrants d'aujourd'hui ;
6. Le Processus de Bakou : promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable – Enseignements et perspectives.

La session relative à la situation désespérée des personnes atteintes d'albinisme a malheureusement été annulée en raison de contraintes d'agenda.

III.1.1 Sessions thématiques du Forum des idées

1. « Prévention des violences, résolution et atténuation des conflits par la culture et l'éducation »

La session, modérée par M. George Papagiannis, Chef de la Section des relations avec les médias à l'UNESCO, a eu pour panélistes :

- Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Coordinatrice résidente des Nations Unies, Coordinatrice des affaires humanitaires et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
- Mme Safira Mahanjane, Directrice du Département d'alphabétisation du Ministère de l'éducation et du développement humain, Mozambique ;
- M. Hassan Choueikh, Directeur de la formation professionnelle au Ministère du Tourisme, des Transports aériens et de l'Économie sociale, Royaume du Maroc ;
- M. Simon Tchengué, Inspecteur général des lettres, Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et alphabétisation de la République centrafricaine.
- M. Antonio Tsilefa, Président du Comité de coordination du Groupe régional des institutions de formation technique et professionnelle, Madagascar ;
- M. Filipe Zau, Doyen de l'Université indépendante d'Angola.

La majorité des flambées actuelles de violence et de conflits sur le continent africain se produisent au sein des États et résultent de moins en moins d'affrontements entre États. Dans le contexte géographique et politique qui trace cette nouvelle carte actuelle de la violence et des conflits, cette session a été consacrée à la façon dont l'UNESCO, compte tenu de ses domaines de compétence et de ses priorités mondiales, soutient ses États membres dans leurs efforts pour fournir, aux parties prenantes locales, les connaissances et les compétences en vue de l'acquisition des comportements et des valeurs favorisant la résilience nécessaire pour vivre et travailler ensemble. Les discussions tenues au cours de la session ont été axées sur les efforts entrepris pour faire face aux défis contemporains liés aux conflits communautaires, à la crise des migrants et à la lutte contre le fondamentalisme religieux, entre autres problèmes importants. Les experts ont notamment présenté les meilleures pratiques dans les domaines d'action suivants :

- l'éducation familiale et inclusive, y compris des initiatives sexospécifiques, cherchant à modifier les paradigmes de la société en ce qui concerne le rôle des filles et des femmes au Mozambique ;
- la promotion de l'économie sociale inclusive exploitant les pratiques culturelles traditionnelles en associant les industries créatives pour l'emploi des jeunes au Maroc ;
- les expériences et les défis de la mission des Nations Unies au Mali, notamment en matière d'éducation à la lutte contre l'extrémisme et de préservation du patrimoine culturel ;
- l'autonomisation des communautés par l'éducation à la paix et la formation professionnelle dans le sud de Madagascar ;
- le rôle des enseignants dans l'éducation de la prochaine génération d'étudiants en Angola.

La session a retenu, au titre des recommandations :

- 1) Nous demandons instamment à **l'UNESCO et autres organisations internationales** de continuer à apporter leur soutien aux pays dans la promotion de contenu intersectoriel d'éducation informelle, formelle et non formelle et d'approches respectueuses de la diversité culturelle, de valeurs de paix et de tolérance et des espaces de dialogue et de vivre-ensemble, et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables et des minorités ;
- 2) Notant que des millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés ; et que 9 sur 10 enfants scolarisés n'atteignent pas les niveaux minimums de littératie et de numératie ; et que beaucoup de filles continuent d'abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les **gouvernements et les organisations internationales** à fournir et à soutenir l'accès aux technologies du 21^{ème} siècle comme moyen d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage, d'une part ; et à répondre aux besoins d'alphabétisation et d'apprentissage des populations laissées pour compte par les programmes éducatifs conventionnels, d'autre part ;
- 3) Notant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives garantissant la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel pour l'offre d'un éventail diversifié d'expressions culturelles et d'accès aux pratiques culturelles et artistiques ;
- 4) Nous encourageons les **pays** à poursuivre le soutien et la promotion des artistes et des événements culturels africains qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale, favorisent le dialogue et une culture de la paix, en particulier chez les jeunes ;
- 5) Nous invitons instamment **l'Union africaine et les gouvernements** à adopter de plus en plus et à promouvoir les connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique constitutives des mécanismes existants de prévention et de gestion des conflits ;

6) Nous appelons **le secteur privé et les entités internationales** à soutenir les pays à mettre en place un environnement technologique et financier favorable à l'émergence des industries créatives africaines et un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.

2. « Prévention des conflits autour des ressources naturelles »

Cette session a eu pour modérateur, M. Jean-Pierre Ilboudo, Chef du Bureau de l'UNESCO et Représentant en République Démocratique du Congo ; Chef par intérim du Bureau de l'UNESCO à Brazzaville (Congo) ; et pour panélistes :

- Mme Josefa Lionel Correia Sacko, Commissaire en charge de l'économie rurale et de l'agriculture à la Commission de l'Union africaine ;
- M. Ousmane Dore, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement ;
- M. Adama Tondosama, Directeur général du Bureau des réserves et parcs ivoiriens, Côte d'Ivoire ;
- Pr. Amadou Boureima, Faculté des sciences humaines et sociales, Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger ;
- Mme Theresa Pirkel, Chef du Département politique du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs ;
- M. Vladimir Russo, Directeur exécutif de la Fondation Kisama, Angola.

L'Afrique abrite une abondance de ressources naturelles qui représentent à la fois la clé de la croissance et de son développement et un patrimoine unique et riche à préserver. La pression croissante due à l'augmentation exponentielle de la demande et à la concurrence effrénée pour les ressources naturelles expose l'énorme richesse de l'Afrique à de nombreux risques. La gestion raisonnée des ressources naturelles et la prévention de leur surexploitation sont des défis d'une importance colossale pour éviter la destruction des biens communs du continent et préserver la paix.

Les tensions persistantes, qui résultent d'une mauvaise gestion de ressources rares, menacent la paix sur le continent. Selon une étude publiée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les ressources naturelles ont alimenté au moins 18 conflits violents depuis 1990 et ont été liées à au moins 40% de tous les conflits internes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Alors que la population mondiale continue d'augmenter et que la demande de ressources ne cesse d'augmenter, il existe un potentiel important de conflits liés aux ressources naturelles qui devraient s'intensifier au cours des prochaines décennies.

La même étude du PNUE a également indiqué que les conflits liés aux ressources naturelles sont deux fois plus susceptibles de retomber dans le conflit au cours des cinq premières années, soulignant que la façon dont les ressources naturelles et l'environnement sont gérés a une influence déterminante sur la paix et la sécurité. Ces conflits peuvent cependant être résolus, et encore plus évités. Cela exige un partage intelligent et concerté des ressources, ainsi que la mise en place d'un développement durable et responsable.

Cette session a porté sur le partage d'expériences de coopération réussie et d'études de cas de projets et d'initiatives de projets phares de l'UNESCO ainsi que d'autres initiatives remarquables contribuant à la prévention des conflits dans la gestion des ressources naturelles nationales et transfrontalières.

Plus précisément, la session a mis en lumière :

- le Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB) et la Convention du patrimoine mondial, ainsi que les défis et les opportunités liés à la coopération transfrontalière pour l'intégration régionale ;
- le renforcement de la synergie entre la conservation et le développement, offrant l'occasion d'échanger les points de vue des principaux partenaires de la scène politique (Union africaine) ;
- de la finance et du développement (Banque africaine de développement) ;
- du point de vue de la recherche (Université de Niamey) ;
- de la perspective de la gestion de site (OIPR, Côte d'Ivoire) ;
- du point de vue des agences des Nations Unies (Bureau de l'Envoyé spécial dans la région des Grands Lacs) ;
- du point de vue des partenaires et homologues nationaux (Angola).

Au titre des recommandations, les panélistes ont retenu ce qui suit :

- 1) Nous appelons les **gouvernements** à améliorer les connaissances sur l'utilisation compatible et durable et la préservation des ressources naturelles partagées aux niveaux national et transfrontalier, en particulier des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves de biosphère et des géoparcs, en renforçant les connaissances traditionnelles et autochtones ;
- 2) Notant que plusieurs conflits majeurs sur le continent sont liés à la mauvaise utilisation des écosystèmes transfrontaliers, en particulier dans les régions du Sahel, des Grands Lacs, du Lac Tchad et du Bassin du Congo, encourager **les États** à renforcer leur collaboration pour assurer la gestion durable de ces ressources naturelles conjointes ;
- 3) Encourager, à cet égard, les partenaires du secteur privé, de la coopération pour le développement et des sociétés civiles à intensifier les efforts des États visant à mettre en place des mécanismes de financement endogènes innovants et durables pour la gestion des ressources naturelles susmentionnées ;
- 4) Notant que la richesse géologique et minérale de l'Afrique est l'un de ses atouts majeurs, inviter instamment **les pays, la Commission de l'UA et les Nations Unies** à mettre en place des mécanismes nationaux et régionaux pour la gestion transparente des industries extractives, notamment le développement et la mise en œuvre de cadres de consultations réglementaires et opérationnelles.

3. « Pour n'oublier personne : promouvoir l'intégration des réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et migrants en Afrique »

La session a été modérée par Mme Marema Toure Thiam, Chef du Secteur des sciences humaines et sociales au Bureau de l'UNESCO à Dakar (Sénégal) et a impliqué les panélistes suivants :

- M. Ahmed Skim, Directeur des affaires de la migration au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de migration, Maroc ;
- S. Exc. Mme Rebecca Otengo, Ambassadrice de la République d'Ouganda et Présidente de la sous-commission des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des rapatriés ;
- S. Exc. M. Jean Léon Ngandu-Ilunga, Ambassadeur de la République Démocratique du Congo en Ethiopie ;
- Mme Santa Ernesto, Directrice au Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme, Angola.

On estime à 68 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde et plus du tiers d'entre elles se trouvent en Afrique. Cela comprend également 6,3 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile et 14,5 millions de personnes déplacées. Dans ce contexte, l'Union africaine (UA) a choisi comme thème de l'année 2019 : « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées dans leur propre pays : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique. » Ledit thème montre que les dirigeants africains reconnaissent le besoin de réponses globales et inclusives aux principales tendances migratoires, à leur dynamique et à leurs défis sur le continent et à l'étranger. L'ampleur de la crise des déplacements est aggravée par les risques de traite, de violations des droits de l'homme, de manque d'assistance humanitaire adéquate, de violence sexuelle et sexiste, de détention de demandeurs d'asile, d'expulsion, de xénophobie et de discrimination globale à l'égard des réfugiés.

Cette session s'est concentrée sur les meilleures pratiques des pays identifiés par l'Union africaine qui pourraient inspirer d'autres à améliorer leurs politiques en faveur des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des migrants.

Les questions discutées comprenaient :

1. le traitement global des migrants au Royaume du Maroc - Champion de l'UA sur les migrations ;
2. la politique et le cadre inclusifs de gestion des réfugiés, en Ouganda, garantissant aux réfugiés le droit d'asile et l'accès aux mêmes droits que les nationaux ;
3. l'expérience de la République Démocratique du Congo en matière de gestion des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés dans le contexte géographique complexe de la région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale ;
4. la perspective historique et contemporaine de l'Angola concernant les demandeurs d'asile des grandes régions d'Afrique australe et centrale.

La session s'est achevée sur les recommandations suivantes :

- 1) Nous appelons **l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CERs), les pays africains et les pays de transit et de destination** d'adopter des politiques, cadres et mesures globaux tenant compte de la problématique hommes-femmes dans la gestion des réfugiés aux niveaux local et national, traitant de la violence à l'égard des femmes ainsi que de la traite des êtres humains, en collaboration avec les pays d'origine, de transit et de destination ;
- 2) Nous demandons aux **organisations internationales et aux pays** d'accroître les investissements nationaux et publics dans la fourniture d'abris, d'installations adéquates d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de services de santé, d'une éducation de qualité (y compris par le biais des TIC), de services de garde d'enfants et d'autres services sensibles au genre dans les zones urbaines et rurales d'installation pour les réfugiés et les personnes déplacées ; investissements complétés par des efforts, à long terme, pour garantir le droit au logement, à la terre et à la propriété ;
- 3) Nous exhortons les **pays** à donner la priorité à la ratification, à l'adoption et à la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques clés, en particulier la Convention de Kampala et le Protocole de Maputo, et en collaboration avec **l'Union africaine** à mettre en place un mécanisme d'examen annuel pour surveiller et contrôler le respect des obligations afin d'améliorer la protection des femmes et des enfants et éliminer les pratiques néfastes qui exacerbent leur vulnérabilité dans les situations de déplacement ;
- 4) Nous invitons **l'UA et les pays** à adopter des mécanismes, pratiques et des structures efficaces d'atténuation et de gestion des effets du changement climatique et de réduction des dommages potentiels associés aux déplacements liés au changement climatique, y compris des systèmes de protection sociale renforçant la résilience des femmes et des enfants déplacés.

4. « L'Afrique globale : exploration de la présence africaine dans le monde »

La session a été modérée par Mme Zeinab Badawi, Journaliste de la BBC et productrice de la série sur l'« histoire générale de l'Afrique », et a eu pour panélistes :

- M. Augustin Holl, Président du Comité scientifique international des nouveaux volumes de l'« Histoire générale de l'Afrique » ;
- M. José Chala Cruz, Secrétaire exécutif à la coopération au développement afro-équatorienne - CODAE, Équateur ;
- M. Abdi Kusow, Professeur au département de sociologie, Iowa State University, États-Unis ;
- M. Jason Theede, Spécialiste principal en mobilité de la main-d'œuvre et développement humain, Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- M. Ziva Domingos, Directeur national des musées et représentant de l'Angola au Comité du patrimoine mondial.

L'Afrique et ses diasporas ont souvent été présentées comme des groupes distincts, séparés par des océans et n'ayant eu qu'un contact sporadique au cours de brefs moments historiques. L'UNESCO, conformément à l'élaboration de l'« Histoire générale de l'Afrique », cherche à remettre en question cette perspective binaire et simpliste des relations entre l'Afrique et ses diasporas en introduisant le concept d'« Afrique globale ». Ce concept permet de comprendre l'histoire des relations entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine en tant que processus interconnecté et continu, y compris la circulation des individus, des connaissances, du savoir-faire et des productions culturelles, et dont la matrice est l'héritage africain.

Cette session a mis en lumière :

- l'influence africaine dans le monde et la diversité des contributions des peuples d'ascendance africaine aux sociétés modernes ;
- l'héritage de l'esclavage et du colonialisme auquel étaient confrontés les personnes d'ascendance africaine et leur capacité de résistance dans la lutte contre les préjugés raciaux, le racisme et la discrimination ;
- la manière dont la diaspora africaine participe au développement du continent et sur son rôle d'acteur clé dans la contribution à la culture de la paix, sous ses formes tant endogènes qu'exogènes.

La session s'est achevée sur les recommandations suivantes :

- 1) A l'**UNESCO**, conformément à son mandat, de continuer à soutenir la reconnaissance, l'appréciation et la promotion de la contribution, aux niveaux technique, scientifique, culturel et humain, des personnes d'ascendance africaine construisant une nouvelle société dans le monde entier, en développant son programme d'éducation sur l'« Histoire générale de l'Afrique », des manuels et autres matériels didactiques, en particulier dans le cadre de l'éducation non formelle et informelle, de l'enseignement supérieur, mais aussi par l'information du grand public ;
- 2) A tous les **Etats africains** concernés, de promouvoir activement l'adoption et l'intégration de l'« Histoire générale de l'Afrique » dans leurs programmes et leur système d'éducation intersectoriel ;
- 3) A l'**Union africaine** et les **organisations sous-régionales**, d'adopter les résolutions pertinentes engageant les États membres à promouvoir les liens entre les Africains et les Afro-descendants à travers le monde et à soutenir la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits fondamentaux des Afro-descendants ;
- 4) A tous les **États**, les **organisations de la société civile**, les **organisations intergouvernementales**, les **organisations et réseaux** œuvrant pour la promotion des droits

de l'homme, de promouvoir des politiques et des interventions visant à éliminer le racisme et la discrimination raciale, à protéger les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et à mettre en place des mécanismes d'examen annuel permettant de surveiller l'application de ces politiques.

5. « Des médias libres, indépendants et pluralistes pour promouvoir la paix et le développement en Afrique »

Modérée par Mme Georgia Calvin-Smith, Journaliste à France 24, la session a eu pour panélistes :

- M. Al Amin Yusuph, Conseiller régional pour la communication et l'information au Bureau de l'UNESCO à Harare (Zimbabwe) ;
- M. Jérôme Traoré, Ancien Président de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Burkina Faso ;
- Mme Al-Shaymaa J. Kwegyir, Ancienne membre du Parlement et militante contre la situation désespérée des personnes atteintes d'albinisme, Tanzanie ;
- M. Teixeira Cândido, Secrétaire général de l'Union des journalistes angolais, Angola.

Les médias ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la paix, de la justice et du développement durable dans le monde entier, en général ; et sur le continent africain, en particulier. Un paysage médiatique dynamique, libre, indépendant et pluraliste assure aux citoyens l'accès à une information de qualité et impartiale, les encourage à exprimer leurs opinions et favorise ainsi une plus grande participation politique.

Les médias servent également de mécanisme de responsabilisation, soulevant des questions importantes qui pourraient autrement ne pas être débattues publiquement, telles que la corruption, les fautes politiques ou les violations des droits de l'homme, renforçant ainsi l'état de droit et la bonne gouvernance par la gestion pacifique des conflits et la construction et consolidation de la paix.

Avec l'avènement des nouveaux médias, il est nécessaire que l'Afrique exploite les innovations technologiques pour autonomiser les populations grâce à l'éducation aux médias et à l'information afin de promouvoir un climat de paix. À cet égard, lutter contre le discours de haine, promouvoir la liberté d'expression, protéger la liberté de la presse, assurer la sécurité des journalistes et promouvoir un dialogue sensible aux conflits et sensible au genre sont tous des thèmes pertinents qui ont été explorés au cours de cette session.

Cette session a examiné, en particulier, l'application judiciaire de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de protection de la liberté de parole et d'expression, ainsi que la protection de la sécurité des journalistes contre la détention arbitraire ; le pouvoir des médias dans la sensibilisation du public et la lutte contre l'exclusion sociale, le cas des radios locales et nationales dans la promotion et le bien-être des personnes atteintes d'albinisme en Tanzanie ; Projets de l'UNESCO faisant appel aux médias pour lutter efficacement contre les mutilations génitales féminines au sein de la communauté masai ; l'importance de l'indépendance des médias et les défis à relever dans le contexte angolais.

La session a retenu, au titre des recommandations, ce qui suit :

- 1) Considérant que, selon l'UNESCO, plus de 86% des enquêtes judiciaires sur des assassinats de journalistes en Afrique sont toujours non résolues (2006-2018), nous **invitons tous les gouvernements et les organisations internationales** à soutenir le renforcement des capacités à l'intention des magistrats (juges et procureurs) et avocats sur la liberté

d'expression et la sécurité des normes des journalistes en vue de promouvoir la paix et l'état de droit ;

- 2) Reconnaître que l'accès des citoyens aux données publiques peut réduire la corruption et accroître la responsabilité ; et, sur l'exemple des 20 pays d'Afrique ayant adopté une législation sur l'accès à l'information, nous exhortons **tous les gouvernements africains** à adopter des lois sur l'accès à l'information afin de promouvoir la liberté d'expression et la paix ;
- 3) Gardant à l'esprit la popularité croissante des médias sociaux et des dangers que représentent la désinformation pour un climat de paix en Afrique, nous recommandons en outre aux **gouvernements, aux organisations internationales et à la société civile** d'investir dans l'autonomisation des populations critiques sur les informations qu'ils reçoivent par le biais des programmes d'éducation aux médias et à la maîtrise de l'information ;
- 4) Comprenant que les personnes atteintes d'albinisme continuent d'être confrontées à la violence et à la discrimination à grande échelle et à l'exclusion sur le continent africain, nous appelons l'**UNESCO** et la **CUA** à intensifier leur soutien aux pays pour qu'ils adoptent et encouragent des actions visant à éliminer les préjugés et la discrimination contre les personnes vivant avec le PAA et à adopter des politiques et stratégies pour lutter contre l'exclusion et le désavantage des PAA ;
- 5) Reconnaisant que les systèmes judiciaires nationaux doivent être les premiers à garantir la protection des journalistes contre les différents types d'atteintes à leur intégrité dans l'exercice de leurs fonctions, nous demandons instamment aux **pays** de renforcer leur indépendance pour appliquer les dispositions juridiques prévues par les instruments internationaux, régionaux et nationaux pour défendre les journalistes et les professionnels des médias contre les infractions ;
- 6) Conscients que les tribunaux régionaux comme la Cour de Justice de la CEDEAO n'ont pas de compétence pénale, nous appelons la **CUA** à envisager la création d'un tribunal pénal autonome, et la possibilité de la création d'une chambre pénale au sein de la Cour de Justice.

III.1.2 Sessions thématiques parallèles au Forum des idées

1. « Faire face aux problèmes d'alphabétisation des enfants défavorisés grâce à la technologie de pointe »

Modérée par M. Yao Ydo, Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest, Abuja (Nigeria), la session a eu pour panélistes :

- Mme Stephanie Gottwald, Professeure de linguistique et d'alphabétisation à l'Université Tufts et Directrice de contenu, *Curious Learning* (USA) ;
- M. Creesen Naicker, Directeur partenariat et distribution, *Curious Learning* (USA) ;
- Mme Zulmira Rodrigues, Chef de la Section de la coopération avec les organisations régionales en Afrique, Département de la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO ;
- Mme Marie Yasunaga, Spécialiste du programme à la Section Jeunesse, Alphabétisation et développement des compétences, UNESCO ;
- Mme Loise Danladi Musa, Secrétaire exécutive de l'Agence d'Etat de Bauchi pour l'éducation de masse, Nigéria.

Cette session a mis en relief les solutions efficaces qu'offre la technologie numérique en réponse aux besoins d'apprentissage des enfants et autres apprenants.

Après une revue de l'état de l'alphabétisation à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale et les défis qu'elle pose, deux initiatives soutenues par la technologie numérique ont été présentées : le projet « School Meet Learners » (« L'école rencontre les apprenants ») au Nigeria et l'initiative d'alphabétisation de « Curious Learning ».

Adaptation d'un projet lancé au Sénégal dans le cadre d'un partenariat entre l'UNESCO, le secteur privé (Proctor & Gamble) et le Ministère de l'éducation, le projet « School Meet Learners » vise à offrir des possibilités d'alphabétisation à 50 000 femmes et filles, en utilisant des tablettes. Pour des raisons socioculturelles, et aussi, en raison de la situation sécuritaire, au Nigeria, beaucoup de filles et de femmes ne peuvent pas aller à l'école ; grâce à ce projet, de nombreuses filles et femmes apprennent à la maison, contournant les pesanteurs socioculturelles et réduisant ainsi leur vulnérabilité à la violence extrémiste.

Lancé en 2011, « Curious Learning » est une initiative de recherche visant à explorer les possibilités offertes par la technologie numérique pour améliorer l'alphabétisation des enfants, en faisant appel à des experts du MIT, de la Tufts University, de la George State University et d'autres partenaires. Elle a développé des applications d'autoapprentissage pour les téléphones portables ou les ordinateurs bas de gamme, y compris pour la tablette du projet UNESCO XPRIZE sur l'apprentissage des jeunes enfants en Tanzanie (2016-2019); applications testées dans plusieurs pays, notamment en Afrique du Sud, dans des zones rurales en Inde, dans un bidonville en Ouganda, auprès d'enfants qui ne peuvent pas aller à l'école aux États-Unis et auprès de réfugiés en Syrie.

Indépendamment de l'initiative « Curious Learning » en elle-même, la session a été l'occasion de la présentation d'un projet conjoint UNESCO-Curious Learning sur l'éducation préscolaire des enfants âgés de 6 à 10 ans, en cours d'élaboration, aux fins de recueillir les suggestions des participants et susciter leur intérêt pour une éventuelle collaboration et des partenariats. Ledit projet a fait l'objet de commentaires constructifs en vue d'affiner sa conception.

En outre, inspirés par les concepts, les approches et les technologies adoptés par ces initiatives, les participants et les panélistes ont ensuite discuté d'un éventail de questions sur le potentiel de la technologie numérique ainsi que sur les enjeux et les risques potentiels associés à ce type d'initiative. Il s'agissait notamment des approches de l'enseignement et de l'apprentissage, du choix de la langue, de la production locale de contenus, du suivi et de l'évaluation, de l'alignement des initiatives sur les systèmes éducatifs nationaux, des coûts de l'apprentissage et des problèmes de ressources.

Au titre des recommandations, la session a retenu ce qui suit :

- 1) **Les pays** sont encouragés à élargir l'accès des enfants à des possibilités d'apprentissage significatives leur permettant d'acquérir des compétences de base en lecture et en écriture grâce à la technologie numérique, en particulier pour ceux qui sont exclus d'un apprentissage de qualité, notamment les enfants exclus de l'école, les enfants non scolarisés, les enfants handicapés, les enfants des zones rurales et les enfants victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine ;
- 2) A cet égard, reconnaissant les opportunités qu'offrent les technologies du 21^e siècle, l'**UNESCO** est invitée à aider **les pays** à promouvoir l'alphabétisation soutenue par la technologie numérique par une approche holistique et humaniste de l'apprentissage, englobant les dimensions cognitive, sociale et émotionnelle, pour que les apprenants soient des apprenants autonomes tout au long de la vie ; et explorer des moyens efficaces pour intégrer cet apprentissage dans l'enseignement scolaire ainsi que dans la vie des enfants et des familles, y compris des approches d'alphabétisation familiale, et de relier l'alphabétisation à d'autres domaines, tels que la planification familiale, l'éducation en

matière de santé sexuelle et reproductive, l'éducation au développement durable et la citoyenneté mondiale ;

- 3) A ce titre, les participants applaudissent et soutiennent l'initiative **UNESCO-Curious Learning**, où la qualité de l'apprentissage de l'alphabétisation soutenu par la technologie numérique améliore la pertinence du contenu et des processus d'apprentissage par rapport au profil, au contexte, aux besoins et aux aspirations des enfants, en accordant une attention particulière à l'utilisation des langues africaines, des contenus locaux et des cultures, ainsi qu'une solution rentable pour l'éducation de la deuxième chance des exclus ;
- 4) Les **pays** sont par conséquent encouragés à mobiliser des ressources nationales adéquates et extérieures, pour adhérer à de telles initiatives afin de permettre à des enfants défavorisés d'acquérir des compétences nécessaires pour devenir des citoyens à part entière, habilités à contribuer au développement de leur pays, de manière pacifique.

2. « Etat de la paix et de la sécurité en Afrique »

Cette session a été modérée par Mme Ana Elisa Santana Afonso, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO en Ethiopie, et elle a eu pour panélistes :

- Mme Michelle Ndiaye, Directrice du Programme « Paix et sécurité en Afrique » de l'Institut d'études sur la paix et de la sécurité de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie) ;
- Dr Yonas Adaye Adeto, Directeur de l'Institut d'études de la paix et de la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie) ;
- S. Exc. M. Afonso Eduardo Inguila, Ambassadeur et Directeur Afrique de la Division du Moyen-Orient et des organisations régionales du Ministère angolais des affaires étrangères ;
- Pr Samuel Kale Ewusi, Directeur du Programme régional pour l'Afrique, Université des Nations Unies pour la paix ;
- M. Charles Binam Bikoi, Secrétaire exécutif du Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (CERDOTOLA) ;
- Mme Seraphine Kando, spécialiste des droits de l'homme de la Commission de l'Union africaine ;
- M. Ibrahim Ceesay, Directeur exécutif et fondateur de l'Initiative des artistes africains pour la paix.

Cette session a été consacrée à la présentation du « Rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » (2019) de l'Institut d'études de la paix et de la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie). Ce rapport est devenu le Rapport annuel phare du « Forum de haut niveau Tana sur la sécurité en Afrique », communément appelé le « Forum Tana », qui propose une analyse synoptique des problèmes pressants de paix et de sécurité sur le continent. Dans un environnement informel et collaboratif, le « Forum Tana » prolonge les réunions formelles des Chefs d'État et de Gouvernement africains.

Sans prétendre documenter tous les défis de la paix et de la sécurité auxquels le continent a été confronté au cours d'une année donnée, le « Rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » a vocation à attirer l'attention sur ceux qui sont considérés comme les plus importants et les plus transversaux, en particulier en termes de perturbation et de préjudices causés aux citoyens africains et aux Etats. Son objectif ultime est de redynamiser et de renforcer les agences africaines et les encourager à conceptualiser et à mettre en œuvre des mesures proactives et innovantes pour répondre aux défis posés par les questions de paix et de sécurité sur le continent.

S'appuyant sur le fait que les tendances africaines reflétaient les tendances mondiales, la discussion a relevé que la paix et la sécurité sont des problèmes mondiaux, qui ne peuvent être résolues que par

des solutions mondiales. Toutefois, les participants ont encouragé les Africains à croire en leurs capacités à se prendre en charge et à s'organiser entre eux pour faire face aux conflits du continent. Des efforts considérables sont d'ailleurs faits sur le continent pour prévenir et résoudre les conflits ; malheureusement, ces efforts déployés visent trop souvent à lutter contre des « incendies » circonscrits et lorsqu'un conflit est résolu, un autre est déjà apparu. Ce qu'il faudrait est une approche et un traitement multidimensionnels des conflits.

En conclusion de la discussion, les recommandations suivantes ont été formulées :

- 1) Considérant que la paix et la sécurité sont des problèmes mondiaux nécessitant des solutions globales, d'une part ; et que les conflits ont des causes multiples, les **entités internationales et les nations** sont priées d'accorder de la priorité au traitement multidimensionnel des conflits en Afrique, en prenant en compte également la question de la création de la richesse et du développement socioéconomique des pays ;
- 2) Considérant que le chômage et le manque d'emplois pour les jeunes peuvent être sources de conflits, nous appelons les **gouvernements, avec l'appui de l'UNESCO**, au renforcement de l'éducation et de la formation en vue de l'employabilité des jeunes ; et à la priorisation de l'éducation à la paix, particulièrement en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des femmes, l'enseignement supérieur et la formation des enseignants ;
- 3) Nous demandons que les questions relatives aux droits de l'homme soient intégrées dans un programme global de paix en Afrique dans le cadre de l'**UA**, en travaillant également avec différentes institutions ;
- 4) Nous recommandons que la recherche et la réflexion sur une épistémologie et une grammaire africaines sur la culture de la paix dans le cadre de l'Aspiration 5 de l'Agenda 2063 et conformément à la Charte africaine de la renaissance culturelle ;
- 5) Nous proposons que le « Rapport annuel sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique » de l'Institut d'études de la paix et de la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba (Ethiopie) soit intégré aux prochaines éditions de la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix », pour montrer les tendances de l'état de la paix en Afrique ;
- 6) Nous demandons à l'**UNESCO** de s'associer à la célébration, en 2022, du centenaire de la naissance du Président Agostinho Neto ; lequel, par son travail artistique, a favorisé la libération de son pays et l'unité du peuple angolais.

3. « Financement durable des réserves de la biosphère en Afrique – AfribioFund »

Modérée par M. Salah Khaled, Directeur du Bureau multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, Yaoundé (Cameroun), cette session a vu la participation de :

- M. Ousmane Dore, Directeur général du Bureau régional pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque africaine de Développement ;
- Pr Adeshola Olatunde Adepoju, Directeur général de l'Institut de recherche forestière du Nigéria (FRIN), Président du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) ;
- Mme Noëline Raondry Rakotoarisoa, Cheffe de Section du Réseau des réserves de biosphère en Afrique et renforcement des capacités, UNESCO.

Les réserves de biosphère (RB) sont des « lieux d'apprentissage pour le développement durable » aux niveaux local, national, régional et mondial. Ce sont des sites pour tester des approches interdisciplinaires de compréhension et de gestion des changements et des interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité et des changements climatiques. L'UNESCO travaille avec la Banque africaine de développement (BAD) pour développer un partenariat stratégique en faveur de l'AFRIBIOFUND. Ce fonds constituera une contribution majeure pour aider les États membres africains à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et

ses objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 15 (La vie sur terre) et 13 (Changements climatiques). En effet, la disponibilité de financements durables améliorera les performances de chaque réserve de biosphère et du réseau régional en Afrique.

La session a réuni vingt (20) participants de douze (12) pays, dans le but de sensibiliser à l'initiative AFRIBIOFUND et de fournir une compréhension commune des problèmes et des défis liés à la gestion durable des réserves de biosphère en Afrique. En outre, elle a été l'occasion de partager des expériences de coopération entre l'UNESCO et la BAD en matière de financement durable de la biosphère.

Les recommandations de la session sont les suivantes :

- 1) Pour **l'UNESCO et les pays** : s'inspirer et se fonder sur les expériences et les leçons tirées d'initiatives telles que le Fonds forestier du bassin du Congo et le Fonds du patrimoine mondial africain afin de créer des liens et des synergies avec d'autres fonds tels que le Fonds pour le climat ;
- 2) Pour **la BAD** : s'assurer de la flexibilité de l'AFRIBIOFUND, sur le plan opérationnel, et de sa capacité à financer des actions à impact rapide, en mettant l'accent sur des activités basées sur une économie verte bénéficiant aux communautés locales.

4. « Appropriation de l'Initiative sous-régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale »

Organisée dans le but de renforcer l'appropriation d'une initiative en cours de développement entre les pays de l'Afrique centrale (Angola, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, Gabon et Guinée Equatoriale) et le Secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI/UNESCO), cette session, constituée de deux panels de discussions, a été ouverte conjointement par :

- Mme Francisca Delgado, Point focal de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Angola ;
- S. Exc. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi, Ambassadeur et Délégué permanent de l'Angola auprès de l'UNESCO et Président du sous-groupe Afrique centrale ;
- S. Exc. Mme Maria Antonieta J.S. Baptista, Ministre de la pêche et de la mer de la République d'Angola.

4.1. « Actions visant à minimiser l'impact négatif des altérations climatiques en faveur de l'économie bleue et le rôle de la COI-UNESCO dans la promotion des sciences de l'océan et sa contribution à la Décennie africaine des mers et des océans »

Intervenant sur le premier thème de ce panel portant « Actions visant à minimiser l'impact négatif des altérations climatiques en faveur de l'économie bleue », M. Pier Paolo Balladelli, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Angola, a tout d'abord fait état de la prise de conscience globale face au changement climatique ayant permis quelques actions salutaires, parmi lesquelles :

- (i) le doublement de la superficie des aires marines protégées en une dizaine d'années au niveau mondial ;
- (ii) des améliorations légales et juridiques contre la pêche illégale ;
- (iii) la fin de la diminution des stocks de poissons.

Face à ces améliorations, il a aussi fait remarquer les enjeux majeurs de la vulnérabilité côtière à savoir :

- (i) L'accroissement rapide de la population dans la zone côtière fragile avec près de 50% d'habitants qui dépendent d'activités côtières (mariculture, pêches, tourisme, activités portuaires, etc.). Ces activités entraînent des migrations vers les côtes. Ainsi, la pression naturelle et humaine rend la zone côtière extrêmement vulnérable avec une urbanisation côtière incontrôlée qui s'ajoute aux effets du changement climatique dont l'élévation du niveau moyen de la mer.
- (ii) L'acidification de l'océan avec un impact dramatique sur la vie marine et humaine.
- (iii) Les inondations avec la progression des pluies et les événements extrêmes.

En conclusion, M. Ballardelli a exprimé tout l'intérêt que le Système des Nations Unies en Angola porte à cette initiative avec une disposition toute particulière pour l'appuyer, d'autant plus que deux initiatives majeures sont déjà en cours dans la région à savoir : (i) un grand programme d'un budget de six (6) millions de dollars des Etats-Unis en partenariat avec le Fonds mondial pour l'environnement pour amoindrir la vulnérabilité côtière en renforçant le suivi du réseau hydrologique et hydrographique ; (ii) le programme de la Commission de Benguela pour le renforcement des prévisions avec un centre d'appui à la pêche artisanale, sous la responsabilité du ministère des Pêches et de la Mer d'Angola, avec l'appui de la FAO.

La seconde intervention sur « Le rôle de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI/UNESCO) dans la promotion des sciences de l'océan et sa contribution à la Décennie africaine des mers et des océans » a été celle, par vidéo préenregistrée, de M. Vladimir Ryabinin, Secrétaire Exécutif de la COI/UNESCO.

M. Ryabinin a d'abord présenté la Commission océanographique intergouvernementale (COI), organe intergouvernemental créé en 1960 et disposant d'une autonomie fonctionnelle au sein de l'UNESCO, seul organe des Nations unies dédié à la coopération internationale dans le domaine des sciences océaniques et du renforcement des capacités y relatives. Avec 150 Etats membres, la COI est présente dans l'ensemble des régions du monde, à l'instar de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les Iles adjacentes dont le Secrétariat est basé au bureau de l'UNESCO à Nairobi.

Les activités de la COI obéissent à un Plan stratégique pour 2014-2021 (découlant de la Stratégie de la COI à moyen terme 2014-2021), à une feuille de route, à une Stratégie du renforcement des capacités et à la « Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) ». Cette décennie des Nations Unies vise une transformation durable des sciences de l'océan par le biais de partenariats pour la promotion des connaissances scientifiques et des infrastructures océaniques aux fins d'un océan mondial sain et durable offrant des applications et des bénéfices sociétaux. La COI en coordonne la phase préparatoire en consultations étroites avec les Etats membres, les autres agences des Nations Unies ainsi que les partenaires institutionnels et les organisations non gouvernementales et toutes les parties prenantes concernées.

En ce qui concerne la Décennie africaine des mers et des océans (2015-2025), la COI y contribue naturellement par le canal des activités de sa Sous-commission pour l'Afrique et les Iles adjacentes.

Ce premier panel de discussion a été modéré par Dr Giza Martins du Ministère de l'environnement de la République d'Angola.

4.2. « Initiative régionale sur le renforcement des capacités en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale ; Etat des lieux des stations de recherches océanographiques en Angola et Suivi environnemental des aires d'opérations pétrolières »

« L'Initiative régionale sur le renforcement des capacités en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale » a été présentée par son point focal et coordinateur, M. Justin Ahanhango, par ailleurs, Chargé de liaison régional à la COI.

Cette initiative se justifie du fait de l'exceptionnelle richesse des grands écosystèmes marins de l'Afrique, en général, et de la sous-région Afrique centrale, en particulier.

Le renforcement des capacités en sciences de l'océan pour lutter contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale, pour être durable, doit nécessairement s'appuyer sur les institutions de recherches académiques et universitaires existantes dans les pays et dans la sous-région. Un état des lieux des capacités institutionnelles et des ressources humaines des pays concernés est, en conséquence, indispensable. Les côtes africaines sont un laboratoire naturel et vivant des interactions entre l'atmosphère et les océans définissant le climat de la planète. A ce titre, il est important pour les pays Africains d'investir massivement dans les infrastructures de recherches en sciences fondamentales, les technologies et les innovations de l'océan. Ce sont ces recherches, favorisant une excellente connaissance du milieu océanique et des côtes africaines, qui permettront de développer les outils et les mécanismes scientifiques et techniques pour une compréhension fine de la vulnérabilité côtière avant de la combattre in fine.

Le renforcement des capacités en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière exige de prendre en compte la dimension holistique et multidisciplinaire des sciences de l'océan et de l'océanographie en combinant à la fois les impératifs des observations de l'océan à travers le programme-cadre africain (GOOS-AFRICA) qui encourage le développement des sciences de l'océan et l'océanographie dans toutes ses dimensions.

La présentation de M. Ahanhango a été modérée par Dr Cristino Mario Ndeitunga du Ministère de la planification du territoire et de l'habitat de la République d'Angola.

Prenant la parole à son tour, Dr Filomena Vaz Velho, du Ministère de la pêche et de la mer de la République d'Angola, a présenté l'état des systèmes d'observations et de suivi de l'environnement marin et côtier en Angola. Les programmes de suivi mis en place sont basés sur des séries temporelles qui permettent de connaître la variabilité temporelle et saisonnière des écosystèmes marins et côtiers dans les eaux angolaises. Les séries de mesures de la conductivité, de la température et de la profondeur s'étendent sur la période de 1997 à 2019. Ainsi, des études sont menées pour la connaissance de la circulation et la variabilité du courant dans l'atlantique tropical. Les paramètres physico-chimiques sont aussi pris en compte à savoir : la salinité, le taux des éléments nutritifs et des minéraux, le taux d'oxygène dissous qui permettent de déterminer les zones de minimas d'oxygène ainsi que le phénomène d'acidification dans ces eaux.

L'initiative sur la vulnérabilité côtière en Afrique centrale ouvre de nouvelles perspectives pour élargir et approfondir ces recherches au niveau sous-régional.

La présentation du Dr Filomena Vaz Velho a été modérée par Madame Francisca Delgado, Point Focal de la COI au Ministère de la pêche et de la mer de la République d'Angola.

Dernier intervenant de ce panel, Dr Manuel Xavier, du Ministère de l'environnement de la République d'Angola, a présenté un ensemble de protocoles complexes et complets répondant aux normes internationales régissant le suivi environnemental des aires d'opérations pétrolières. Les normes légales et juridiques internationales sont devenues plus contraignantes afin de garantir la sécurité, la sûreté des opérations ainsi que l'intégrité des écosystèmes associés à ces aires.

Son intervention a été modérée par Dr Nelma Caetana du Ministère de l'environnement de la République d'Angola.

Cette session a été l'occasion pour une jeune fille de 8 ans, Licypriya Kangujam, Lauréate du Prix mondial des enfants pour la Paix, venue de New Delhi (Inde), au nom de tous les enfants du monde souffrant à cause des guerres, de la faim ou des inondations et des événements climatiques extrêmes, d'interpeler les gouvernements, les familles et les adultes pour qu'ils mettent en pratique les règles de bonne conduite, d'équité, de respect, d'égalité et de solidarité enseignées à l'école et dans les familles. Elle les appelle tous à appliquer les discours de générosité qu'ils professent et elle a demandé aux participants de soutenir la marche mondiale pour la paix et le respect des enfants qu'elle est en train de préparer et qui sera lancée en Inde avant la fin de l'année 2019.

De cette session globale portant « Appropriation de l'Initiative sous-régionale pour le renforcement des capacités institutionnelles en sciences de l'océan et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale », les recommandations sont les suivantes :

- 1) Demander au **Gouvernement de la République d'Angola** de transmettre le Rapport complet de cette session (y compris ses recommandations) à **l'Union africaine** tout en sollicitant l'appui de cette dernière pour la mise en œuvre conjointe, dans le cadre de l'Agenda 2063, de la « Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050 », de la « Décennie de l'Union africaine pour les mers et océans de l'Afrique (2015-2025) », de la « Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique » dite « Charte de Lomé », en cohérence avec les efforts, en cours dans chaque pays, pour la promotion de l'économie de l'océan ou économie bleue en vue de développer un programme continental et panafricain sur la vulnérabilité côtière en Afrique ;
- 2) Demander la mobilisation et l'appui des **Gouvernements des pays concernés en Afrique centrale** pour la mise en œuvre des recommandations, du développement et de la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;
- 3) Demander au **Sous-groupe régional d'Afrique centrale au sein du Groupe africain auprès de l'UNESCO** de solliciter l'appui du Bureau du Groupe africain auprès de l'UNESCO, en collaboration avec le Secteur de la Priorité Afrique et les relations extérieures, pour présenter le rapport et les recommandations en marge de la 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, en novembre 2019 ;
- 4) Demander aux **institutions d'intégration régionale et de financement en Afrique centrale**, leur appui et accompagnement financier pour la mise en œuvre des recommandations, du développement et de la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;
- 5) Demander au **Système des Nations Unies en Afrique centrale**, son appui technique et financier pour la mise en œuvre des recommandations, du développement et de la mise en œuvre du programme-cadre sous-régional ;
- 6) Considérant la complexité de la zone de confluence que représente le littoral, et prenant en compte le mandat intersectoriel et pluridisciplinaire de **l'UNESCO**, inviter cette dernière à engager une approche intersectorielle pour la définition, la formulation, le développement et la mise en œuvre de l'initiative sous-régionale CBOSCVCA afin d'optimiser le soutien ;
- 7) Demander à la **Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO** de s'assurer que la formation proposée sur la planification spatiale maritime en Afrique centrale s'intègre pleinement dans le processus et les consultations en cours avec les Délégations permanentes des pays concernés afin d'éviter toute duplication, d'une part ; et de travailler en bonne intelligence avec les secteurs concernés à l'UNESCO afin d'assurer le caractère transversal et intersectoriel de l'initiative, d'autre part ;
- 8) Reconnaissant le leadership et le rôle déterminant des Gouvernements à travers leurs institutions ministérielles, leurs Délégations permanentes auprès de l'UNESCO et leurs

institutions académiques dans le processus de développement de l'« Initiative sous-régionale de renforcement des capacités en sciences de la mer et la lutte contre la vulnérabilité côtière en Afrique centrale », recommander la mise en place d'une Taskforce afin de poursuivre le plaidoyer auprès des gouvernements des pays respectifs, du Secrétariat de l'UNESCO et des partenaires régionaux et internationaux ; et « Taskforce scientifique et technique » constituée des experts nationaux et régionaux.

5. « Réflexions sur l'intégration des personnes d'ascendance africaine et les migrants d'aujourd'hui »

Cette session a été modérée par M. Luis Kandjimbo, Directeur général de l'Institut supérieur polytechnique métropolitain d'Angola et M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Dakar – Sénégal).

Le panel des intervenants était constitué de :

- M. Edizon Federico Leon Castro, Professeur et chercheur sur la diaspora africaine en Équateur ;
- Mme Susana Matute, Directrice des politiques publiques afro-africaines au Ministère de la Culture au Pérou ;
- M. Abdi Kusow, Professeur au département de sociologie de l'Université d'Etat de Iowa au Etats-Unis d'Amérique ;
- M. Cornélio Caley, Conseiller au Ministère de la Culture d'Angola.

Sur le plan démographique, la diaspora représente certainement un élément important de l'Afrique mondiale. Elle est plus éduquée et qualifiée que son homologue continental. En outre, elle a largement contribué au développement des pays de destination. Cette session avait pour but de permettre une discussion approfondie sur la manière d'aborder les relations entre la diaspora et le continent africain. Elle visait à combler le fossé entre la théorie et la pratique sur les liens qui unissent le concept d'« Afrique globale » et les réalités rencontrées.

Il est nécessaire de faire la distinction entre la diaspora classique de longue date, les descendants d'Africains et la diaspora contemporaine. La relation de ces dernières avec le continent repose actuellement sur leur puissance économique, représentée en partie par le poids financier que jouent les envois de fonds.

En ce qui concerne la diaspora classique (de longue date), il est nécessaire de créer un système qui l'encourage à avoir une bonne compréhension du continent afin que cette dernière puisse puiser dans les aptitudes et compétences qui pourraient être transférées par la première. Cependant, ce faisant, il faut se méfier du risque de créer de plus grandes inégalités entre la diaspora de retour et la population locale.

La session a retenu, au titre de recommandation :

En rappelant que la diaspora a joué un rôle important dans la formulation intellectuelle du panafricanisme et dans l'alimentation des mouvements de libération menant à l'autodétermination et à l'indépendance de divers pays africains, inviter **l'Union africaine et ses États membres** à établir avec la diaspora des canaux de communication pertinents en vue de redynamiser ses liens avec le continent.

6. « Le Processus de Bakou : promouvoir le dialogue interculturel pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable – Enseignements et perspectives »

Avec pour modérateur, Monsieur Vasif Eyvazzade, Secrétaire du Groupe de travail international sur « Le Processus de Bakou », Chef adjoint de l'administration, Chef du département du Ministère de la Culture de la République d'Azerbaïdjan, cette session a vu la participation de :

- S. Exc. M. Anar Karimov, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'UNESCO ;
- Prof. Mike Hardy, Directeur exécutif du Centre pour la confiance, la paix et les relations sociales de l'Université de Coventry, Conseiller du Gouvernement azerbaïdjanais (par vidéo) ;
- M. Hugue Charnie Ngandu Ngatta, Spécialiste de Programme sciences humaines et sociales au Bureau régional de l'UNESCO d'Abuja (Nigeria).

La session a porté sur une présentation historique du « Processus de Bakou » en tant que plateforme mondiale mise en place pour rassembler des États, des organisations internationales et régionales ainsi que la société civile afin de promouvoir le respect, la compréhension, le dialogue et la tolérance entre les cultures.

Mise en place tous les deux ans en tant qu'initiative du Gouvernement azerbaïdjanais, à laquelle l'UNESCO est associée en tant que partenaire technique, le Processus de Bakou est ainsi un cadre de promotion du dialogue interculturel offrant des possibilités de coopération avec l'Afrique, notamment en faisant du dialogue interculturel un moteur pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable.

La présentation du Processus de Bakou a été l'opportunité de rappeler que l'Azerbaïdjan et l'Afrique ont des liens anciens remontant aux années 1960, où 8 000 étudiants africains se sont vu offrir des bourses pour étudier en Azerbaïdjan, dont l'ancien Président de l'Angola. Cet engagement de l'Azerbaïdjan pour l'Afrique prévaut encore sur la base d'une vision stratégique construite sur trois éléments : (1) l'assistance par l'Agence internationale pour l'Azerbaïdjan, notamment en Afrique subsaharienne ; (2) l'aide au développement et le renforcement des capacités, en particulier en matière d'éducation des filles ; et (3) la protection du patrimoine culturel par le biais de formations et du renforcement des capacités.

La session a retenu, au titre de recommandations :

- 1) Considérant la mise en œuvre de la « Décennie internationale du rapprochement des cultures » (2013-2022), appeler à la création de synergies entre le « Processus de Bakou » et la « Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix » ;
- 2) Assurer la participation de jeunes d'Afrique au « Processus de Bakou », en vue de la promotion du dialogue interculturel et de la culture de paix et encourager la participation **de tous les pays africains**.

III.2 – Forum des jeunes

Espace de réflexions et d'échanges entre jeunes du continent et des diasporas, le Forum des jeunes, avec pour thème général « Jeunesse et Culture de la paix », a fait l'objet de deux sessions : l'une portant « Jeunesse, paix et sécurité » ; et l'autre, « Créativité, entrepreneuriat et innovation ».

Le Forum des jeunes s'est conclu avec un « Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix », joint en annexe du présent rapport, qui comprend 12 engagements et des recommandations

à l'Union africaine, aux Communautés économiques régionales et au Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) (**voir Annexe 2**).

1. « Jeunesse, paix et sécurité »

Modérée par M. Bonheur Djerabe Djatto, Expert en technologies de l'information et de la communication et en alerte rapide et prévention des conflits de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), cette session a eu un panel constitué de :

- Mme Mfrekeobong Ukpanah, Chef du Réseau des jeunes de l'Union africaine, Equipe pour la paix et la sécurité (Nigeria) ;
- M. John Paul Ekene Ikwelle, Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Nigeria) ;
- M. Achakele Christian Leke, Coordinateur de « Local Youth Corner » au Cameroun ;
- M. Noemio Dylan Mukoroli, Coordinateur régional du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Namibie) ;
- Mme Fathia Hassan Moussa, Coordinatrice national de la Fondation de l'Initiative de paix mondiale à Djibouti ;
- M. Domingo Massangano, Vice-Président du Conseil national de la jeunesse d'Angola.

Cette session a porté précisément sur la mise en œuvre en Afrique de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies selon laquelle « *les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique* » ; mais également sur la mise en œuvre de la résolution 2419 (2018) qui la prolonge et de l'article 17 de la Charte africaine de la jeunesse (2006) par lequel les Etats Parties sont invités à « *renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale.* »

Bien qu'ils aient confirmé l'importance et le bien-fondé de la problématique d'associer et d'impliquer les jeunes à toutes les questions de paix et de sécurité sur le continent, les débats et les échanges ont, cependant, mis en relief non seulement le manque de volonté politique des Etats africains à mettre en œuvre ces résolutions et la Charte africaine de la jeunesse mais également la méconnaissance par les jeunes et leurs organisations, dans une large proportion, de ces instruments normatifs et l'opinion tout aussi largement répandue selon laquelle lesdits instruments ne concerneraient que les pays en situation de conflits armés et post-conflits.

Par ailleurs, les débats et les échanges ont permis de rappeler l'antériorité de la Charte africaine de la jeunesse, précisément en son article 17, par rapport aux résolutions onusiennes, sur l'appel et l'exigence d'impliquer les jeunes dans les questions de paix et de sécurité, d'une part ; et de souligner les initiatives du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de ces résolutions onusiennes et de l'article 17 de la Charte africaine de la jeunesse, d'autre part.

Au nombre des initiatives du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA, il a été fait mention du lancement du programme « Youth4Peace » dont le but est d'engager et d'impliquer les jeunes et leurs organisations à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent. Ce programme inclut, entre autres, la nomination de cinq ambassadeurs régionaux africains de la jeunesse pour la paix et la commande d'une étude pour évaluer le rôle et les contributions des jeunes dans la paix et la sécurité sur le continent. Dans cet ordre d'idée, ledit Département Paix et Sécurité associe de plus

en plus les jeunes aux processus de médiation et le Conseil de sécurité de l'UA compte dorénavant parmi ses membres des jeunes.

Les panélistes et les participants à cette session ont unanimement reconnu que la mise en œuvre en Afrique de ces instruments normatifs est aussi de la responsabilité des jeunes eux-mêmes et de leurs organisations et qu'il importe que ces derniers soient davantage collectivement et solidairement proactifs en s'en appropriant et en concevant par eux-mêmes les meilleures manières de leur mise en œuvre.

2. « Créativité, entrepreneuriat et innovation »

La modération a été assurée par M. Marius Tchakounang, Responsable du Campus numérique francophone AUF (Cameroun). La session a vu la participation de :

- Mme Fadwa Gmiden, Vice-Présidente du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Tunisie) ;
- M. Zié Daouda Koné, Centre d'incubation et d'innovation de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO (Côte d'Ivoire) ;
- Mme Dora Massounga, Directrice générale de Warisse (Gabon) ;
- Mme Yvette Ishimwe, Directrice générale d'IRIBA WATER GROUP LTD (Rwanda) ;
- M. Maxwell Katekwe, Responsable du suivi et de l'évaluation de Restless Development (Zimbabwe) ;
- M. Jofre Euclides Dos Santos, Directeur général de l'Institut de la jeunesse (Angola).

Sur une population de 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique compte 420 millions de jeunes de 15 à 35 ans. De toute cette forte population juvénile, une frange importante est au chômage. Chaque année, seuls 3 millions d'emplois formels sont créés pour 10 à 12 millions de jeunes arrivant sur le marché du travail¹. Le but de cette seconde session du forum des jeunes consistait à mettre en lumière non seulement les solutions concrètes et les bonnes pratiques des jeunes eux-mêmes, en termes d'innovation entrepreneuriale en vue de leur autonomisation économique et de création d'emplois, mais également les défis (en termes de financement, de formation et d'accompagnement, etc.) auxquels ils sont confrontés au quotidien en tant qu'entrepreneurs économiques ou sociaux.

Au cours des échanges entre panélistes et avec le public, il est apparu que, quand bien même quelques-uns le sont par vocation, beaucoup de jeunes entrepreneurs le sont devenus par nécessité, c'est-à-dire pour échapper au chômage.

Au nombre des défis auxquels les jeunes entrepreneurs sont confrontés au quotidien, il y a les réticences familiales qui ne croient pas en l'entrepreneuriat et encouragent plutôt l'option des emplois salariés de fonctionnaire en général, garantis et plus sécurisés. A la pression des réticences familiales, s'ajoutent comme difficultés quotidiennes des entrepreneurs l'accès au financement (d'amorçage et de consolidation), aux formations adéquates et moins onéreuses et l'isolement consécutif au manque de solidarité et de travail en réseau.

Si les échanges ont relevé l'existence dans beaucoup de pays d'initiatives politiques et programmatiques en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils ont en même temps fait remarquer que ces initiatives des pouvoirs publics ne sont pas toujours suffisantes et ne sont surtout pas à la hauteur des enjeux.

¹ Cf. *Des emplois pour les jeunes en Afrique. Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique*, Banque africaine de développement (BAD), 2018.

Relevant majoritairement de l'entrepreneuriat économique et moins de l'entrepreneuriat social, les exemples de bonnes pratiques entrepreneuriales présentées dans cette session sont les suivantes :

- « Warisse », entreprise gabonaise spécialisée dans le tourisme culturel, créée en 2018, et qui ambitionne de créer cinquante (50) emplois directs et indirects au cours des cinq (5) prochaines années et générer un chiffre d'affaires cumulé d'environ 150 000 dollars des EU ;
- Cabinet de consulting d'architecture logicielle sécurisée et de développement durable de droit tunisien, dont l'objectif, pour les cinq (5) prochaines années, est à la fois la croissance, la rentabilité et le partenariat ;
- Centre d'incubation et laboratoire d'innovation sociale de l'UNESCO, créé depuis 2017 et dirigé par des jeunes, en Côte d'Ivoire dont la vocation est de renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs avec des formations adaptées aux réalités de leurs activités (étude de marché, comptabilité simplifiée, éducation financière, management, levée de fonds) et de domicilier des start-up et de les mettre en réseau. Pour les cinq (5) prochaines années, l'ambition est la démultiplication de centres d'incubation similaires dans d'autres villes de la Côte d'Ivoire ; des partenariats avec les universités pour l'accès aux ressources (études, thèses et articles scientifiques, etc.), former plus de 20.000 jeunes en entrepreneuriat et permettre l'installation de plus de la moitié ;
- Programme « Promouvoir une culture de la paix chez les jeunes au Zimbabwe », mis en œuvre, depuis 2017, à Mufakose, Ushewokunze et Hopley Farm, visant à éduquer à la tolérance en inculquant aux jeunes des connaissances et des compétences qui devraient ensuite se muer en attitudes. Depuis 2018, 489 jeunes en ont déjà bénéficié ;
- « IRIBA Water Group », entreprise de droit rwandais, créée en 2016, elle est spécialisée dans le traitement et l'approvisionnement en eau des communautés rurales et urbaines et fournit des solutions commerciales innovantes pour faciliter l'accès à l'eau salubre. Au cours des cinq (5) prochaines années, IRIBA Water Group devrait créer environ 91 emplois décents au Rwanda et dans un autre pays voisin (la RDC ou l'Ouganda). En termes de rentabilité, elle vise un chiffre d'affaires annuel équivalent à 750 000 dollars des EU avec une marge bénéficiaire de 20%.

Cette session s'est achevée avec la présentation du Programme égyptien de leadership africain par le Docteur Rascha Ragheb, Directrice exécutive de l'Académie nationale de formation en Egypte. Initiative du Président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, ledit programme a pour objectif de sélectionner et de former des jeunes africains qui ont démontré de fortes potentialités en leadership et fait montre d'excellence durant leur cursus académique.

III.3 – Forum des femmes

Placé sous le thème général « Les femmes et la culture de la paix », la cérémonie d'ouverture du Forum des femmes a été présidée par Mme Zulmira Rodrigues, Chef de section pour la Coopération avec les organisations régionales en Afrique à l'UNESCO et Coordinatrice du Forum des idées de la Biennale, et ouverte par :

- Mme Anne Lemaistre, Chef du Bureau et Représentante de l'UNESCO en Côte d'Ivoire ;
- S. Exc. Mme Carolina Cerqueira, Ministre d'Etat, Ministre de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme de la République d'Angola ;
- S. Exc. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, Ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits (FemWise-Africa).

Il s'est déroulé en deux sessions : « Vulnérabilité des filles et des femmes à la violence / La femme comme agent de paix » et « Réseaux des femmes pour la paix en Afrique ».

1. « Vulnérabilité des filles et des femmes à la violence / La femme comme agent de paix »

Cette session a été modérée par Mme Georgia Calvin-Smith, Journaliste de France 24 ; session ayant vu la participation de :

- Mme Loise Danladi Musa, Secrétaire exécutive de l'Agence d'État pour l'éducation de masse de Bauchi, Nigeria ;
- Mme Askah Buraci Otao, Educatrice pour le lycée des filles de Gionseri et bénéficiaire de la Programme de mentorat pour libérer le potentiel des filles dans les STEM , Kenya ;
- Dr Carmel Matoko Miabanzila, Directrice de l'Hôpital de la base de Bacongo, République du Congo ;
- M. Iqbal El-Samaloty, Secrétaire général du Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, Egypte ;
- Mme Elisa Ravengai, Coordinatrice nationale de la Fédération des organisations de personnes handicapées, Zimbabwe ;
- Mme Júlia Quitócuá, Directrice nationale des droits de la femme et de l'égalité des sexes du Ministère de l'action sociale, de la famille et de la promotion de la femme, Angola.

En raison des stéréotypes, de la discrimination et des normes sociales et de la stigmatisation du fait de leur sexe, les filles et les femmes sont généralement celles qui paient le plus lourd tribut dans les sociétés, tant en temps de paix que de conflits. Alors que la situation des pays du continent varie généralement d'une région à l'autre, l'Afrique est le continent où les progrès en matière de lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles sont les plus lents.

Cette session a été consacrée aux projets et initiatives de l'UNESCO, de l'Union africaine sur le continent africain et en Angola, sur la manière de lutter contre la violence sexiste et de donner aux femmes et aux filles les moyens de participer activement au processus de prise de décision. En outre, cette session a centré les discussions sur les efforts de femmes et d'organisations notoires impliquées dans la promotion de l'égalité des sexes et sur leurs contributions à la promotion de la culture de la paix en Afrique.

Les panélistes ont notamment partagé leurs expériences et leur expertise sur les initiatives visant à promouvoir une éducation qui responsabilise les filles et les jeunes femmes, qu'il s'agisse de s'opposer aux rôles problématique de genre, de lutter contre l'extrémisme violent, d'améliorer les taux d'alphabétisation des femmes et de stimuler leur participation à la société en matière de STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

2. « Réseaux des femmes pour la paix en Afrique »

Modérée par Mme Ana Elisa Santana Afonso, Directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Représentante de l'UNESCO auprès de l'Ethiopie, cette session a vu la participation de :

- S. Exc. Mme Specioza Naigaga Wandira-Kazibwe, Ancienne Vice-Présidente de l'Ouganda, Membre et Représentante du Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits (FemWise-Africa) ;
- Mme Awa Ndiaye Seck, Représentante d'ONU-Femmes en République Démocratique du Congo ;
- Mme Victoire Lasseni-Dubozé, Présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix ;

- Mme Jeanne d’Arc Kanakuze, Secrétaire Exécutive du Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe ;
- Mme Coumba Fall Venn, Administratrice du Centre Panafricain pour le genre, la paix et le développement de Femmes Africa Solidarité ;
- Dr Yemisi Akinbobola, Co-fondatrice du réseau « African Women in Media » (AWiM).

En Afrique, la lutte pour la liberté n’a pas toujours été uniquement le fait des hommes. A l’instar de la reine angolaise Njinga Mbandi (vers 1581/83-1663), de la reine sénégalaise Ndete Yalla (1810-1860), de la sud-africaine Charlotte Maxeke (1874-1939) ou de la malgache Gisèle Rabesahala (1929-2011), de nombreuses femmes, d’origines et de conditions diverses, ont su prendre leur part citoyenne dans les luttes émancipatrices contre l’esclavage et le colonialisme. En œuvrant pour la liberté et l’indépendance de leurs pays, et partant du continent, ces Africaines s’activaient en même temps pour leur propre émancipation.

Cet activisme féminin n’a pas vécu. Partout, des émules de Njinga, de Ndete, de Yalla, de Maxeke et de Rabesahala, à travers diverses organisations de femmes, sont mobilisées et engagées, à la fois, pour la reconnaissance de leurs droits et l’avènement de véritables sociétés égalitaires, inclusives et pacifiques.

Conscientes de la nécessité de se rassembler pour agir ensemble en faveur de l’égalité des droits comme un des fondements de la paix et du développement sur le continent, les femmes activistes africaines, et leurs organisations, se constituent, de plus en plus, en entités fédératrices nationales ou transnationales.

Cette session a été l’occasion pour les panélistes de présenter leur organisation respective, à savoir : le « Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix », créé , avec l’appui de l’UNESCO et du Système des Nations Unies, en 2018, au Gabon ; le « Réseau Panafricain des Femmes africaines dans la Prévention et la Médiation des conflits » (FemWise-Africa) créé, en 2017, par la Conférence des Chefs d’État et de Gouvernement de l’Union africaine (UA) ; « Femmes Africa Solidarité » (FAS), créé à Dakar (Sénégal), en 2006, et qui offre, par le biais de son Centre Panafricain pour le Genre, la Paix et le Développement, des programmes de formation académiques et de renforcement de capacité ; le « Collectif Pro-Femmes/Twese Hamwe » créée en 1992, au Rwanda, et lauréate, en 1996, du « Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la Tolérance et la non-violence » ; et le réseau « African Women in Media » (AWiM), créé 2016, au Nigeria.

Cette session a été, en outre, une opportunité pour la Représentante d’ONU-Femmes de présenter cette organisation des Nations Unies consacrée à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes.

Le Forum des femmes, en ses deux sessions, a adopté les recommandations suivantes :

- 1) Reconnaissant la nécessité de construire des sociétés pacifiques véritablement inclusives et reconnaissant que la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles est systématiquement en retard ou violée, appeler **tous les États d’Afrique** à intensifier l’élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives et de transformation différenciée selon les sexes qui traitent de la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ainsi que des interventions de plaidoyer et d’éducation contre les pratiques et normes culturelles, sociales et politiques qui perpétuent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;
- 2) Reconnaissant que l’éducation est essentielle à l’inclusion et à l’équité, appeler en particulier **les gouvernements** à soutenir les programmes en faveur des femmes et des filles afin de promouvoir leur accès à une éducation inclusive et de qualité, notamment en réduisant leur vulnérabilité à la violence sexiste ;

- 3) Reconnaissant le rôle clé des Femmes africaines en tant qu'agentes et promotrices de la paix sur le continent, constatant leur capacité limitée à contribuer à la réduction de la violence et à la prise de décisions en matière de paix, encourager une coordination renforcée entre les Nations Unies, en particulier **l'UNESCO et ONU-Femmes, l'Union africaine, les organisations régionales et nationales de femmes et les réseaux de la société civile** ;
- 4) Proposer l'organisation d'une conférence pour partager des expériences et des bonnes pratiques en matière de paix et de non-violence, ainsi que des recherches sur le leadership des femmes, les méthodes de prévention des conflits et le rôle des femmes, y compris les femmes dans les médias, dans la promotion et la construction d'une culture de paix.
- 5) Reconnaissant que les filles et les femmes handicapées se heurtent encore à plusieurs obstacles et ne bénéficient pas du soutien nécessaire pour participer pleinement à la société, et conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, rappeler aux **Etats Parties**, à la présente convention, leurs obligations à garantir et à promouvoir « le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap » et d'appliquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées en élaborant et en mettant en œuvre des lois et des politiques adoptées, dans le cadre d'un processus d'étroite consultation et participation active des personnes handicapées.

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

La clôture de la Biennale de Luanda était présidée par Mme Zulmira Rodrigues, Chef de la section pour la Coopération avec les organisations régionales en Afrique à l'UNESCO et Coordinatrice du Forum des idées. Elle a commencé par la lecture de :

- Du « Communiqué du Forum panafricain pour la Culture de la paix pour la Biennale de la culture de la paix en Afrique » par Mme Safira Mahanjane, Directrice du Département d'alphabétisation du Ministère de l'éducation et du développement humain, Mozambique (**Annexe 1**) ;
- De l'« Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix » par M. John Paul Ekene Ikwelle, Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Nigeria) (**Annexe 2**).

Et, d'autre part, par deux interventions :

- M. Salah Khaled, Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique ;
- S. Exc. M. Joao Melo, Ministre de la Communication de la République d'Angola.

V. FESTIVAL DES CULTURES

Le Festival des cultures, qui a eu lieu au Musée national d'histoire militaire à la Fortaleza de São Miguel et dans les zones adjacentes, a été un événement multidisciplinaire, un espace d'échange entre expressions artistiques et culturelles, contribuant à la promotion des valeurs africaines de paix et de non-violence. Pendant cinq (5) jours, diverses activités artistiques et culturelles ont été présentées : danses traditionnelles et contemporaines, musique, cinéma, théâtre, poésie, littérature, arts plastiques, artisanat, gastronomie, ateliers de sensibilisation créative et environnementale, avec différentes plateformes interactives de connaissances telles que des ateliers de création, des spectacles et des expositions sur différents types de danse (semba, capoeira, ballet traditionnel et percussion).

Le Festival des cultures a montré un caractère international, mettant en relief de nouvelles voies de partage et d'échange. Seize (16) pays y ont participé, à savoir : l'Afrique du Sud, l'Angola, la Belgique, le Brésil, le Cap-Vert, la Corée du Sud, Cuba, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Italie, le Kenya, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Portugal et le Rwanda ; rassemblant plus de deux cents (200) artistes et groupes musicaux et culturels. Quatorze (14) stands et des espaces dédiés étaient à la disposition des pays pour exposer leur diversité culturelle, leur gastronomie et pour réaliser divers spectacles et manifestations culturelles. En outre, un village marocain a été érigé au bord de Luanda, présentant des produits artisanaux exceptionnels ainsi qu'un défilé de mode et des délices gastronomiques.

Le programme répondait aux goûts et aux intérêts de différentes générations, avec une grande diversité d'offres, incluant en plus de la variété des arts, divers genres musicaux tels que la musique classique, le hip-hop, le rap, l'afrojazz, le semba, le kizomba, le blues, le pop rock, ou encore la musique traditionnelle.

Un cycle de projection de films s'est déroulé dans l'auditorium du Musée, avec des œuvres nationales et internationales. Une importance particulière a été accordée à la présentation du film « La miséricorde de la jungle / The Mercy of the Jungle », lauréat du FESPACO 2018, par M. Ardiouma Soma, Délégué général du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), et par son réalisateur, Joël Karekezi. Le film « Beyond My Footsteps » de Kamy Lara a été aussi fortement apprécié par le public.

Il y a eu des dégustations gastronomiques d'Égypte (le 18), d'Italie (le 19), de Cuba (le 20) et du Kenya (le 21), en plus de deux dégustations angolaises (Chef Quitaba (le 21) et Restaurant Art`z (le 22)).

Au total, 156 représentations artistiques ont été données, dont 58 par les pays participants et 98 par des artistes angolais. Les ateliers créatifs et l'« Arbre de mots » ont enregistré un total de 430 participants. Il y avait 13 restaurants et aires de restauration servant plus de 5300 personnes. Les ateliers ont réuni 550 participants. Le Festival de cultures a rassemblé environ 15 000 participants.

VI. CONCERT DE CLOTURE

Un grand concert de clôture s'est tenu le 22 septembre à la Marginal de Luanda, avec la participation de musiciens nationaux et d'autres pays africains. En plus de trente-deux (32) musiciens angolais, les groupes musicaux d'Afrique du Sud, d'Égypte et de Namibie ont participé dans une interaction avec les artistes nationaux devant un public d'environ 7000 spectateurs.

VII. PARTENAIRES ET SPONSORS DE LA BIENNALE

La Biennale de Luanda a été aussi une opportunité pour créer et développer des partenariats avec des entreprises internationales et nationales qui se sont engagés à soutenir les activités de la première édition constituant ainsi une bonne base pour assurer la soutenabilité des prochaines éditions.

Différentes catégories de partenariat et de sponsoring ont été mobilisées par les entités angolaises et l'UNESCO.

L'UNESCO a pu bénéficier de l'apport des partenaires suivants :

- ENI (Partenaire Officiel – contrat de sponsoring / contribution de 500.000 euros) ;

- Royal Air Maroc (Transporteur Officiel – contrat de sponsoring / 70 billets gratuits en classe économiques et affaires) ;
- TAP Air Portugal (Transporteur Sponsor - 10 billets gratuits en classe économique) ;
- Ethiopian Airlines (Transporteur Sponsor 15 billets gratuits en classe économique et 20% de réduction sur les autres billets) ;
- Aceria de Angola (Sponsor Or - 150 chambres offertes dans Hôtel Diamante et 22 chambres offertes dans l'hôtel Presidente).

L'Angola a pu bénéficier de l'apport des partenaires suivants :

- Partenaire officiels : BNI et Total
- Transporteur Sponsors : TAAG
- Sponsor Or : Multieventos, Unitel, Grupo Boavida, Noble Group, Niodior, Refriango, NCR, Kikovo, Grupo Arena, Cooperativa de credito, Tegma-Su, Planalto do Kinu.

VIII. VISIBILITE ET COUVERTURE MEDIATIQUE

L'organisation de la Biennale a bénéficié d'un dispositif de communication et de visibilité au niveau international et national :

UNESCO :

- Site web UNESCO en :
 - Français : <https://fr.unesco.org/biennaleluanda2019/>
 - Anglais : <https://en.unesco.org/biennaleluanda2019/>
 - Portugais: <https://pt.unesco.org/biennaleluanda2019/>
 - Arabe: <https://ar.unesco.org/biennaleluanda2019/>
- Brochures présentant la Biennale de Luanda en EN, FR, PT : [https://drive.google.com/drive/folders/1S2gUQ9Mj-LXGtJx7k6TVQNw1kQpjRUP"\);](https://drive.google.com/drive/folders/1S2gUQ9Mj-LXGtJx7k6TVQNw1kQpjRUP)
- International press kit en EN, FR et PT: <https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1sjgN9Hr91Arjxi8lyCMIh8Y7svjM7enF>) envoyé à plus de 150 médias et aux instituts culturels (Alliances Françaises, *British Council*, instituts culturels belges, Institut Camões, etc.) ;
- Teaser officiel de la Biennale de Luanda :
 1. Français : <https://www.youtube.com/watch?v=UsaVlW6zYI&feature=youtu.be>;
 2. Anglais : https://www.youtube.com/watch?v=kqx_7emlBGU&feature=youtu.be;
 3. Portugais : https://www.youtube.com/watch?v=xP2dR_YNLGM&feature=youtu.be.
- 8 vidéos thématiques introduisant le Forum d'idées et le Forum des jeunes en EN / PT : <https://drive.google.com/drive/folders/1WINMcmB9esRUuQk4P-87U99CivJDTs0k/> / vidéos existant également en version courte dans un format davantage adapté aux réseaux sociaux ;
- Vidéo promotionnelle avec Monsieur Forest Whitaker : <https://www.facebook.com/watch/?v=423735314937899>;
- Vidéo promotionnelle avec Alphadi : <https://www.facebook.com/watch/?v=470270490437155>;
- Vidéo interview du PDG d'Eni, Monsieur Claudio Descalzi : https://www.linkedin.com/posts/unesco_globalgoals-biennaleluanda2019-activity-6582352810241859584-RO8w/;
- Vidéo promotionnelle avec Madame Awa Meite, fashion designer sénégalaise : <https://www.facebook.com/watch/?v=2450686838535157>;
- Vidéo célébrant la journée internationale de la paix avec les jeunes panélistes africains : https://twitter.com/UNESCO_fr/status/1175439545677910016;

- 2850 copies du tiré à part du *Courrier*, « Culture : le nerf de la paix » ont été distribués en FR, EN et PT
- Campagne dans les réseaux sociaux

Aperçu de la Campagne dans les réseaux sociaux

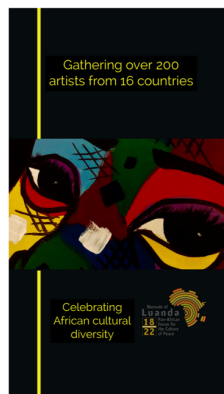
La campagne a été exécutée le 27 juin et s'est achevée le 30 septembre. Le contenu vidéo a été créé en anglais, français et portugais. Les vidéos représentaient 43 % de notre contenu à caractère social et 57 % à caractère visuel. 134 messages ont été créés, à l'exclusion de 16 histoires d'Instagram (8 en anglais et 8 en français) :

Exemples d'histoires sur Instagram :

- Twitter : 57 Tweets
- Facebook : 52 messages
- LinkedIn : 20 mises à jour
- Instagram : 5 messages

Les hashtags utilisés :

- #BiennaleLuanda2019
- UNESCO4Paix
- Africa4Peace



Angola :

- Site web Angola en Portugais: <https://bienaldeluanda.gov.ao/>
- Video teaser : <https://zh-cn.facebook.com/lisrepublicano/videos/496594971134937/>
- Video teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=ZhOB1sIAO7c>
- Video teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=6ZigAP33NNk>
- Video teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=h7QMan3m1L8>
- Facebook : <https://www.facebook.com/platinaline/photos/junte-se-a-n%C3%B3s-participe-na-bienal-de-luanda-um-evento-de-promo%C3%A7%C3%A3o-da-paz-cultur/3109767615704492/>
- Une campagne de communication sur les réseaux sociaux et d'affichage publique a été déployée :



Retombées médiatiques :

Suite à des relations médias avec plusieurs centaines des journalistes et de médias par un kit envoyé à plus de 150 médias et aux instituts culturels (Alliances Françaises, *British Council*, instituts culturels belges, Instituts Camões, etc.), les résultats suivants ont été enregistrés :

Presse écrite :

Un nombre de **387** articles ont été publiés sur la Biennale dans la presse nationale et internationale : Angola 150, Egypte 53, Portugal 32, Maroc 31, Autriche 25, Etats-Unis 24, Afrique du Sud 18, Canada 12, France 8, Cuba 7, Mozambique 6, Chine 5, Inde 4, Irak 3, Cabo Verde 3, Emirats Arabes Unis 3, Brésil 3.

Un éditorial signé par la Directrice générale de l'UNESCO a été publié dans le :

Jornal de Angola : <https://www.pressreader.com/angola/jornal-de-angola/20190918/282144998054285> et

Marie-Claire: <https://www.marieclaire.fr/biennale-luanda-unesco,1323992.asp>

Par ailleurs, plusieurs reportages TV ont été enregistré et publiés sur YouTube :

Euronews :

- https://www.youtube.com/watch?v=mXX6AHI_MLM
- <https://www.youtube.com/watch?v=TWA3PEKjHSc>
- <https://www.youtube.com/watch?v=RGBqYtcu9iw>

ONU News :

- <https://www.youtube.com/watch?v=LzXTYK9jkbC>

Télévision publique angolaise :

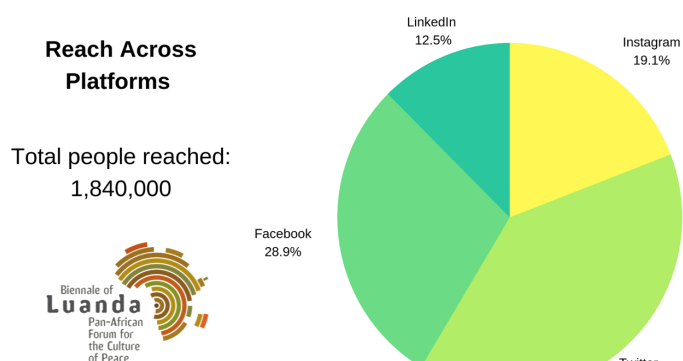
- <https://www.youtube.com/watch?v=DU6iveZKFqo>
- <https://www.youtube.com/watch?v=CrKlfOAvkxs>
- https://www.youtube.com/watch?v=2_hNccrFyvl
- <https://www.youtube.com/watch?v=pMiLeP3MjZE>

Platina line :

- https://www.youtube.com/watch?v=79wiD_VLaYo
- <https://www.youtube.com/watch?v=iX6iPSamJUK>
- <https://www.youtube.com/watch?v=W3Eo9pmAlcY>

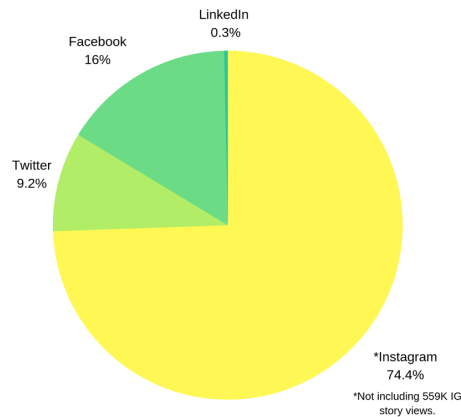
Media Sociaux :

En termes de résultats : **1.840.000** ont été touchés à travers toutes les plateformes avec plus de **28.000 likes** :



Likes Across Platforms

Total number of likes:
28,207



IX. DEFIS, LEÇONS APPRIS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE PROCHAINE ÉDITION

- La préparation de la première édition de la Biennale ayant commencé en fin janvier 2019 (suite à la signature de l'Accord UNESCO-Angola de fin décembre 2018), il a été difficile de mettre en place l'organisation d'un événement d'une telle ampleur en sept mois seulement. **Pour la prochaine édition de la Biennale, il est impératif de commencer les préparatifs 18 mois minimum avant la date prévue.**
- Par ailleurs, pendant la période préparatoire de cette première édition, il a été nécessaire de créer des équipes chargées de sa mise en œuvre au sein de chaque entité co-organisatrice (UNESCO, Union africaine et Angola). Dans la plupart des cas, ces équipes n'ont pas pu être mobilisées à plein temps. **Pour une prochaine édition, il faudra constituer des équipes dédiées, de préférence basées à Luanda, avec un partage des responsabilités et des tâches bien définies entre les trois entités et un mécanisme de coordination permanent.**
- La période de la mi-septembre coïncide en général avec l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui comporte des difficultés à mobiliser des personnalités de haut niveau pour un événement comme la Biennale. Par ailleurs, cette période fait suite aux congés d'été à l'UNESCO, ce qui a causé du retard dans l'organisation. **Malgré l'opportunité symbolique offerte par la célébration de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, il serait souhaitable d'envisager la période de mai-juin pour une prochaine édition de la Biennale de Luanda. Les dates autour du 16 mai « Journée internationale du vivre ensemble » ou du 25 mai « Journée de l'Afrique » seraient des possibilités.**
- Un des défis majeurs, en terme de logistique, ayant été la gestion des transports locaux entre les différents sites de la Biennale (le Centre de conventions de Talatona pour la cérémonie d'ouverture ; le Mémorial Antonio Agostinho Neto pour le Forum des partenaires et les Forums thématiques ; la Fortaleza Sao Miguel de Luanda pour le Festival des cultures et la « Marginal de Luanda » pour le concert de clôture), **il serait judicieux pour une prochaine édition de concentrer la majorité des activités en un seul site, le plus proche possible des infrastructures hôtelières.**
- Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Communiqué final et de l'Engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix, un Comité de suivi a été recommandé. **S'agissant de recommandations ayant un caractère régional, il serait important de les traduire en axes programmatiques et les intégrer dans un Plan d'action pour la culture de la paix en Afrique. La Commission mixte « Union africaine-UNESCO » pourrait se charger du suivi de ce plan d'action et rendre compte de sa mise en œuvre tous les deux ans à chaque édition de la Biennale.**

X. ANNEXES

1. Communiqué final de la Biennale de Luanda
2. Engagement des jeunes pour la culture de paix en Afrique
3. Liste des pays d'origine des participants aux différents Forums de la Biennale
4. Représentants de Gouvernement et chefs de Délégations ministérielles
5. Ambassadeurs auprès de l'UNESCO et Ambassadeurs auprès de l'UA
6. Galerie photos – Biennale de Luanda

Annexe 3. Pays d'origine des participants aux différents Forums de la Biennale : 62 (45 pays africains et 17 pays non-africains)

- | | | |
|--------------------|------------------------|-----------------------|
| 1. Afrique du Sud | 23. Etats Unis | 44. Pérou |
| 2. Angola | d'Amérique | 45. Portugal |
| 3. Azerbaïdjan | 24. France | 46. République |
| 4. Arabie Saoudite | 25. Gabon | centrafricaine |
| 5. Belgique | 26. Gambie | 47. République du |
| 6. Benin | 27. Ghana | Congo |
| 7. Botswana | 28. Guinée | 48. République |
| 8. Brésil | 29. Guinée Bissau | démocratique du |
| 9. Burkina Faso | 30. Guinée équatoriale | Congo |
| 10. Burundi | 31. Italie | 49. Rwanda |
| 11. Cabo Verde | 32. Ile Maurice | 50. Sénégal |
| 12. Cameroun | 33. Kenya | 51. Seychelles |
| 13. Canada | 34. Liberia | 52. Sierra Leone |
| 14. Côte d'Ivoire | 35. Madagascar | 53. Somalie |
| 15. Chine | 36. Mali | 54. Soudan du Sud |
| 16. Corée du Sud | 37. Maroc | 55. Tanzanie |
| 17. Cuba | 38. Mauritanie | 56. Tchad |
| 18. Djibouti | 39. Mozambique | 57. Trinidad e Tobago |
| 19. Egypte | 40. Namibie | 58. Togo |
| 20. Equateur | 41. Nigeria | 59. Tunisie |
| 21. Estonie | 42. Niger | 60. Uruguay |
| 22. Ethiopie | 43. Ouganda | 61. Zambie |
| | | 62. Zimbabwe |

Annexe 4. Représentants de Gouvernement et chefs de Délégations ministérielles

1. **Cabo Verde** : S. Exc. M. Fernando Elísio Freire de Andrade, Ministre d'état et des affaires parlementaires, représentant le Président du Cabo Verde.
2. **Djibouti** : S. Exc. M. Moumin Hassan Barreh, Ministre des affaires musulmanes, de la culture et des biens waqfs
3. **Egypte** : S. Exc. Mme Inas Abdel Dayem, Ministre de la culture
4. **Ethiopie** : S. Exc. Mme Bezunesh Meseret, Ministre d'état à la culture
5. **Guinée Equatoriale** : S. Exc. M. Clemente Engonga Nguema Onguene, 1^{er} Vice Premier Ministre, Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des sports, Président de la Commission nationale pour l'UNESCO
6. **Mali** : S. Exc. Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, Ministre de la culture
7. **Maroc** : S. Exc. M. Mohamed Sajid, Ministre du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie social
8. **Namibie** : S. Exc. M. Martin Andjaba, Ministre de l'éducation, des arts et de la culture
9. **Portugal** : S. Exc. M. Augusto Santos Silva, Ministre des affaires étrangères
10. **République du Congo** : S. Exc. M. Dieudonné Moyongo, Ministre de la culture et des arts
11. **Rwanda** : S. Exc. Mme Esperance Nyirasafari, Ministre de la culture

Annexe 5. Ambassadeurs auprès de l'UNESCO et Ambassadeurs auprès de l'UA

- **Ambassadeurs, Délégués permanents auprès de l'UNESCO**
 1. **Angola** : S. Exc. M. José Diekumpuna Sita N'Sadisi
 2. **Arabie Saoudite** : S. Exc. M. Ibrahim Albalawi
 3. **Azerbaïdjan** : S. Exc. M. Anar Karimov
 4. **Chine** : S. Exc. M. Yang Shen
 5. **Gabon** : S. Exc. Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Présidente du Groupe Afrique
 6. **Guinée Equatoriale** : S. Exc. M. Santiago Ngoua Nfumu Eyenga
 7. **Kenya** : S. Exc. M. Phyllis Kandie
 8. **Mali** : S.EM. Oumar Keita
 9. **Mozambique** : S. Exc. M. Augusto Alberto Maverengue
 10. **Namibie** : S. Exc. M. Albertus Aochub
 11. **Ouganda** : S. Exc. M. Johnny Muhindo Muthahi
 12. **Republique du Congo** : S. Exc. M. Henri Ossebi
 13. **République Démocratique du Congo** : S. Exc. M. Kizabi Manda
 14. **Togo** : S. Exc. M. Sankardja Lare-Sambiani
 15. **Uruguay** : S. Exc. Mme Alejandra De Bellis

- **Ambassadeurs, Délégués permanents auprès de l'UA**
 1. **Angola** : S. Exc. M. Francisco Cruz
 2. **Ouganda** : S. Exc. Mme Rebecca Otengo
 3. **République Démocratique du Congo** : S. Exc. M. Jean Léon Ngandu-Ilunga